

Aujourd'hui: Neige dispersée en matinée
Dégagement en après-midi
Minimum - 11° Maximum - 3°
Demain: Ensoleillé

DETAILS PAGE A2

Aujourd'hui

A 3 NIVEAU DES EAUX

A moins d'une catastrophe imprévue, tout indique que cette année, la région de Montréal échappera aux inondations printanières.

A 10 OTAGE

L'Organisation de la justice révolutionnaire menace d'exécuter l'otage français Jean-Louis Normandin, enlevé il y a un an à Beyrouth.

B 1 CONSTITUTION

Ottawa qualifie d'injustifiée la réaction négative du Québec aux discussions entreprises par les hauts fonctionnaires sur la constitution.

B 4 LOVE LIGHTS THE WORLD

La version française de *Love Lights the World* sera endisquée par Martine Saint-Clair, l'OSO et le Choeur de l'Armée rouge.

€ 1 LOGEMENTS

La demande effrénée de logements dans l'agglomération métropolitaine fait monter les prix au moins quatre fois plus vite que l'inflation.

Sommaire

Annonces classes.....	B11, B12, C7 à C14
Arts et spectacles informations.....	B4 à B8
horaires.....	B9
Bandes dessinées.....	C8
Décès, etc.....	C14
Economie.....	C1 à C7
Editorial.....	B2
Etes-vous observateur?.....	B11
Feuilleton.....	C9
Horoscope.....	B12
Le monde.....	A10
Météo.....	A2
Mots croisés.....	C11
«Mot mystère».....	C10
Quoi faire aujourd'hui.....	B9
Television.....	B5
Tribune libre.....	B3

TABLOÏD SPORTS

Mots croisés.....	14
Rejean Tremblay.....	5
Tom Lapointe.....	6

LES TAXES À MONTRÉAL

PUIS-JE VOUS FAIRE REMARQUER QUE DE MON TEMPS, IL Y AURAIT DÉJÀ EU DES ÉDITORIAUX ET DES CARICATURES POUR EXPLIQUER AU MONDE COMBIEN JE SUIS CECI ET CELA, NON ?



Ottawa ferme la porte aux Chiliens

□ Les 85 bloqués à Buenos Aires ne sont pas de véritables réfugiés

GILLES PAQUIN
du bureau de La Presse
OTTAWA

Après deux semaines d'enquête, Ottawa a fermé la porte hier aux 85 Chiliens bloqués à l'aéroport de Buenos Aires, en Argentine. Aucun d'entre eux ne pourra entrer au Canada à titre de réfugié.

«J'ai reçu aujourd'hui le rapport des fonctionnaires et aucun des cas qui ont été évalués en Argentine ne peut être considéré comme un cas de réfugié politique», a déclaré à la Chambre des communes le ministre de l'Emploi et de l'Immigration, M. Benoit Bouchard.

La veille, le gouvernement avait accepté que trois femmes et trois enfants du groupe

initial de 91 Chiliens, qui réclament le statut de réfugié depuis Buenos Aires, viennent rejoindre leurs époux à Montréal.

Assis dans les banquettes du public, les 19 grévistes de la faim venus spécialement de Montréal en autobus nolisé pour rencontrer le ministre, semblaient incrédules. Ils ont cependant donné libre cours à leur

consternation et à leur indignation quelques minutes plus tard.

Pour le ministre, le dossier est maintenant clos à moins que le haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés ne lui demande de faire certaines exceptions.

D'ici là, les citoyens chiliens encore a

VOIR CHILIENS EN A 2

Claude Brunet est dans un état critique

HUGUETTE ROBERGE

«Claude n'a jamais été une croix pour moi. Il a plutôt été ma consolation», disait hier Mme Marguerite Brunet-Pelland, avant de retourner auprès de son célèbre fils, dont la vie ne tient aujourd'hui qu'à un tube, à l'Institut neurologique de Montréal où il git, inconscient depuis plus d'une semaine.

Claude Brunet, c'est plus qu'un nom. Et même plus qu'un homme. Au fil du temps, le président du Comité provincial des malades est devenu chez nous une sorte de «vedette» sur civière motorisée, un symbole, presque une institution à lui tout seul.

Ce paraplégique de 46 ans, infatigable défenseur des droits des malades, surtout des malades chroniques vivant en institution, impitoyable pourfendeur des partisans du droit de grève dans le secteur de la santé, dont les plaidoyers ont inondé les salles de rédaction depuis vingt ans, a été trouvé inconscient, il y a trois semaines, sur le plancher de sa chambre de l'hôpital Saint-Charles-Borromée.

«Il a toujours tellement tenu à son autonomie, commente sa mère. Peut-être a-t-il seulement voulu sortir du lit sans aide, comme il le faisait souvent... Mais on croit aussi possible qu'une crise d'épilepsie l'ait projeté hors de son lit.»

Transporté d'urgence à l'hôpital Royal Victoria, puis à l'Institut neurologique de Montréal, Claude Brunet a subi plusieurs pertes successives de conscience avant de sombrer dans l'état semi-comatique où il se maintient depuis plusieurs jours, sous des doses massives d'analgésiques, tandis qu'une pneumonie à complications aggrave son état.

Sa mère passe pratiquement toutes ses journées à son chevet. Infirmière à la retraite, Mme Bru-

VOIR BRUNET EN A 2



PHOTO JEAN-YVES LETOURNEAU, LA PRESSE

Lors de la visite qu'il effectuait hier à l'École nationale d'aéronautique de Saint-Hubert, le premier ministre Mulroney a souligné l'importance pour les élèves d'institutions de ce genre de pouvoir compter sur des possibilités économiques dans leur propre région.

Mulroney rappelle que Montréal a obtenu le contrat des CF-18

Oui à une agence spatiale «mais pas au détriment des autres régions», répond le premier ministre

MARIO FONTAINE

Le premier ministre, M. Brian Mulroney, s'est soigneusement gardé, hier, de toute promesse quant à l'implantation à Montréal de l'Agence spatiale canadienne. Au contraire, ses propos ont plutôt donné l'impression que celle-ci pourrait bien s'installer ailleurs qu'au Québec.

Chaque fois que la question lui a été posée pendant sa brève tournée sur la rive sud de Montréal,

le chef conservateur a répondu par un rappel du récent contrat accordé à Canadair pour l'entretien des CF-18. Plus, il a souligné à au moins deux reprises que la localisation de l'agence ne doit pas se faire «au détriment des autres régions du Canada».

Le premier ministre avait pourtant une occasion en or, hier, de se prononcer clairement sur cette question. Il a en effet passé une partie de

VOIR MULRONEY EN A 2

Les criminels de guerre jugés au Canada

En réponse au rapport du juge Deschênes, Ottawa amendera le Code pénal

GILLES GAUTHIER
du bureau de La Presse
OTTAWA

Après avoir fait enquête sur 882 suspects, la Commission Deschênes sur les criminels de guerre au Canada recommande que des mesures — retrait de la citoyenneté et expulsion, extradition ou poursuites criminelles — soient prises contre 20 personnes et que les investigations se poursuivent dans 218 autres cas.

Le ministre de la Justice, M. Ray Hnatyshyn, a toutefois annoncé hier qu'autant que possible, la question des criminels de guerre sera traitée ici au Canada, c'est-à-

dire que le Code pénal sera modifié pour conférer aux tribunaux canadiens compétence pour juger les personnes accusées d'avoir commis des crimes de guerre ou contre l'humanité.

Le juge Jules Deschênes qualifie de «grandement exagérées» les déclarations publiques faites par des gens de l'extérieur, avant la mise sur pied de la commission, sur le nombre de présumés criminels de guerre établis au Canada, et ce même en faisant abstraction du chiffre de 6 000 avancé par le chasseur de criminels nazis Simon Wiesenthal.

La Commission Deschênes, créée le 7 février 1985 et qui a remis son rapport au gouvernement le 30 décembre dernier, éta-

blit également «hors de tout doute raisonnable» que le docteur Joseph Mengele, l'«Ange de la mort» d'Auschwitz, n'est jamais entré au Canada et «constate sans la moindre hésitation» qu'il n'a pas présenté de demande de visa en Argentine en 1962 en vue d'entrer au Canada.

La critique libérale en matière de justice, M. Robert Kaplan, a déploré hier que le gouvernement ne soit pas prêt, deux mois et demi après avoir reçu le rapport, à déposer immédiatement les amendements au Code qui permettraient d'engager les poursuites. Il a dit craindre que les suspects, qui ont été avisés en vertu de la loi de la tenue d'une enquête à leur sujet et qui savent

maintenant que le gouvernement a l'intention d'aller de l'avant, ne fuient le pays.

M. Deschênes écrit que si le gouvernement décide de poursuivre les investigations ou d'appliquer ses recommandations dans le cas des 20 suspects dont les dossiers sont parvenus à maturité, «il est clair qu'un autre effort colossal sera nécessaire». Dans 83 cas, par exemple, une recherche de preuves devrait être poursuivie en Hongrie, Pologne, Roumanie, URSS, RFA et Yougoslavie.

M. Hnatyshyn a déclaré que toute enquête nécessaire sera réalisée par la GRC et le ministère de la Justice, «qui seront do-

VOIR CRIMINELS EN A 2

Enrichissez vos PLACEMENTS

Consultez votre conseiller!

TRUST GENERAL

DÉPÔTS GARANTIS

9% 5 ans intérêt annuel
8 1/2% 2 ans intérêt annuel
8% 18 mois intérêt annuel

Taux sujets à confirmation

FONDS DE PLACEMENT

	3 ans*	5 ans*
Actions canadiennes	16,5%	17,5%
Obligations	17,7%	18,7%
Hypothèques	14%	15,6%
Actions américaines	29,5%	

Aucuns frais d'ouverture, de fermeture ou de transfert
*Rendement annuel composé du 1^{er} mars 1984 au 28 février 1987
**Rendement annuel composé du 1^{er} mars 1982 au 28 février 1987

BÉNÉFICES PLUS

6,18% 10 000\$ et plus
Le taux du paillet de 10 000\$ et + est un taux basé sur les taux du marché monétaire et calculé quotidiennement
1 1/8% pour les personnes âgées de 60 ans et plus sur les certificats de placement garantis 1 à 5 ans

Laval, Place du Carrefour: 682-3200
Pointe-Claire, 955, boul. St-Jean: 694-5670
Ville Mont-Royal, Centre Rockland: 341-1414
Outremont, 1, Vincent d'Indy: 739-3265
MTU/Place Ville-Marie, Galerie des Boutiques: 861-8383
MTU/University, 1100, University: 871-7200
Anjou, Place d'Anjou: 355-4780
LaSalle, Carrefour Angrignon: 366-0730
Rive-Sud, Place Portobello: 466-2500
Hull, 120, Promenade du Portage: 771-3227

Québec augmente ses subsides aux écoles privées

L'État subventionnera désormais 16 institutions privées en pratiquant une «ouverture prudente et réaliste»

ANDRÉ PRATTE

■ À compter de l'an prochain, le gouvernement du Québec subventionnera trois nouvelles écoles privées, versera des subsides à sept institutions qui fonctionnaient jusqu'ici sans aide de l'État et augmentera les sommes que recevaient six autres établissements privés.

C'est ce qu'a annoncé hier le ministre de l'Éducation, M. Claude Ryan, qui a fait savoir que ces nouvelles subventions coûteront \$3,2 millions au gouvernement l'an prochain.

Neuf des écoles concernées auront droit à une subvention par étudiant égale à entre 60 et 65 p. cent du montant versé aux commissions scolaires.

Huit autres recevront un finan-

cement d'entre 50 et 55 p. cent de ce que reçoivent les écoles publiques.

On sait que les parents doivent payer autour de \$1 000 par an pour inscrire un enfant dans une école secondaire privée.

La décision du ministre reflète un net changement d'orientation par rapport à la politique du gouvernement péquiste, qui refusait de subventionner de nouvelles écoles privées.

L'an dernier, M. Ryan avait mis fin à ce moratoire en acceptant de subventionner l'école secondaire Jean-Paul II de Baie-Comeau.

Dans une entrevue à *La Presse*, le ministre a soutenu hier qu'il s'agissait d'une «ouverture prudente et réaliste» à l'enseignement privé.

Les trois écoles privées qui ouvriront leurs portes l'automne

prochain grâce à l'aide du gouvernement sont :

— à Rimouski, une école secondaire de 300 élèves où on insistera sur la formation de base (français, mathématiques, anglais). L'école organisera les fins de semaine et l'été diverses activités socio-culturelles et sportives ;

— à Sainte-Angele-de-Laval, un pensionnat d'une centaine d'élèves du secondaire dirigé par les Frères des écoles chrétiennes et où on accueillera plusieurs jeunes qui ont des difficultés d'apprentissage.

La religion aura une place particulière, chaque journée commençant par quelques minutes consacrées à la Parole de Dieu ;

— à Compton, un pensionnat primaire devant accueillir 220 élèves, dont au moins une classe d'enfants souffrant de difficultés

d'apprentissage. On y poussera notamment l'enseignement du français.

Parmi les établissements privés qui ne recevaient pas de subventions jusqu'à maintenant et que M. Ryan a décidé de financer, mentionnons la nouvelle succursale de Longueuil du Collège français, «un très bon collège», souligne le ministre.

Réactions négatives

L'annonce de M. Ryan a suscité une vive réaction de la vice-présidente de la Centrale de l'enseignement du Québec, Mme Monique Giroux, qui craint les conséquences du départ des meilleurs élèves pour les écoles privées.

«Il est démontré que plus la proportion d'élèves réussissant bien diminue dans une école,

plus les problèmes scolaires s'accroissent.

«Si la tendance actuelle se maintient, à prétendu Mme Giroux, à la fin du siècle, près de la moitié des élèves du secondaire seront à l'école privée.»

Répliquant à ces critiques, M. Ryan a déclaré qu'il ne prévoyait pas l'ouverture d'un grand nombre d'écoles privées au cours des prochaines années.

«Nous avons le souci de contenir l'expansion de l'enseignement privé et de continuer de donner priorité à l'enseignement public.»

Le ministre a souligné que le gouvernement ne verse cette année que \$213 millions aux établissements privés sur un budget total de \$4,5 milliards.

Il y a eu aussi des réactions négatives dans le milieu de l'ensei-

gnement public à Rimouski.

La présidente du comité de parents de la Commission scolaire La Neigette, Mme Nicole Bhérrer, s'est demandé pourquoi Québec subventionnait de nouvelles écoles privées «alors qu'il est difficile d'obtenir des fonds pour rénover nos écoles désuètes».

La présidente du syndicat local, Mme Solange Castonguay, a soutenu que la commission scolaire devra abandonner certaines options offertes aux étudiants de secondaire III, IV et V en raison d'une diminution certaine du nombre d'élèves.

Le président de la commission scolaire, M. Ghislain Bouchard, a eu une réaction un peu différente.

«Au lieu de crier, a-t-il dit, profitons-en pour continuer à s'améliorer.»

Désespoir à Buenos Aires

GILLES PAQUIN
du bureau de La Presse
OTTAWA

■ Pour les Chiliens coincés à Buenos Aires, la décision d'Ottawa est tombée hier comme une masse. L'espoir de refaire leur vie au Canada s'est évanoui d'un seul coup.

«Nous sommes désespérés, nous venons d'apprendre la terrible nouvelle et ne savons que faire», a déclaré Ingrid, l'une des Chiliennes jointes à Buenos Aires par *La Presse*.

«Nous ne pouvons retourner au Chili», dit-elle d'une voix angoissée. «Nous sommes partis en raison des problèmes politiques et craignons d'y remettre les pieds.

«J'ai moi-même été arrêtée et battue par la police de Pinochet ; je ne veux plus jamais revivre cela», a ajouté la jeune femme. «Certains de ceux qui sont avec moi ont été emprisonnés pour leurs activités politiques et sont aussi inquiets», a-t-elle dit.

Logée dans le presbytère d'une église protestante avec les 11 enfants du groupe qui resteront à Buenos Aires, Ingrid estime qu'elle a de la chance puisque d'autres ont dû changer d'hôtel cinq fois et ne savent plus où se loger faute d'argent.

«Nous avons rencontré les fonctionnaires de vos gouvernements (Québec et Ottawa), ainsi que le représentant du Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés, Mme Herrera, mais ils ne peuvent rien faire pour nous», a dit Ingrid.

«Nous allons tenter de rencontrer les fonctionnaires argentins demain, mais en réalité cela n'est pas une solution. Nous avons peur que la police secrète chilienne vienne nous harceler jusqu'ici. Le Chili est, comme vous savez, le pays voisin.»

Un long silence suit la déclaration d'Ingrid ; on n'entend plus que les cris des enfants qui jouent sans savoir que leur avenir est en jeu. «Adios señor», dit-elle avant de raccrocher brusquement.

Joint dans un petit hôtel de la capitale argentine, un autre Chilien apprend du journaliste de *La Presse* qu'il ne pourra venir au Canada.

«Je n'ai pas encore obtenu de réponse officielle de votre ambassade», dit-il. «Cela me paraît incroyable... je ne sais pas ce que je vais devenir.»

Craignant de voir son nom dans la presse, il refuse de commenter le geste d'Ottawa. «Nous avons un seul porte-parole pour le groupe, essayez de lui parler, c'est Sergio», dit-il.

Mais Sergio est introuvable. Il tente d'organiser une réunion du groupe pour consulter ses autres compatriotes exilés.

SUITE DE LA UNE

CHILIENS

Ottawa ferme la porte aux Chiliens

Buenos Aires peuvent formuler une demande d'immigration au Canada comme tous les autres ressortissants de pays étrangers qui veulent venir ici, a dit en substance le ministre.

M. Bouchard a rejeté les allégations du porte-parole du groupe de grévistes, M. Juan Iturriaga, selon lesquelles ses compatriotes étaient en danger en Argentine.

«C'est de la foutaise, l'Argentine n'a expulsé aucun Chilien depuis quatre ans», a lancé le ministre. «Elle doit d'ailleurs demander aux gens vers quel pays ils veulent se diriger si elle envisage de les déporter.»

Incapable de contenir leur émotion plus longtemps, les grévistes de la faim et la vingtaine de sympathisants qui les accompagnaient, ont alors entouré le ministre pour contredire les déclarations qu'il faisait aux journalistes.

Débordés, les gardiens du parlement ont alors formé une chaîne pour séparer M. Bouchard et son collègue, M. Gerry Weiner, de la foule agitée et bruyante.

Visiblement mécontent, M. Bouchard a dit qu'il refusait de discuter avec eux tant que la grève se poursuivait.

«Nous sommes aussi citoyens canadiens, nous avons le droit de vous parler», criaient certains. «Vous ne connaissez pas la dictature chilienne, êtes-vous dictateur vous-même?»

Se retrouvant face à face avec M. Iturriaga au moment où il s'apprêtait à quitter les journalistes, M. Bouchard a néanmoins échangé quelques mots avec lui au milieu de la bousculade.

«De quelle manière peuvent-ils venir ici?» a lancé le représentant de S.O.S. Réfugiés. «Comme tout le monde en remplissant une demande d'immigration», a riposté M. Bouchard.

Devant l'insistance de ses interlocuteurs, M. Bouchard a répété qu'il effectuait une révision des dossiers si le responsable du Haut-Commissariat en Argentine le lui demandait.

«Nous pensions que le ministre avait un peu de cœur», a dit le président de la Fédération hispano-américaine du Québec, M. Anibal Carvajal. «Nous sommes très déçus.»

Selon M. Carvajal, les Chiliens qui attendent depuis deux semaines à Buenos Aires ne sont pas en sécurité, même si ce pays accepte de les garder, puisque la police secrète chilienne peut les atteindre facilement.

Nullement découragé pour autant, M. Carvajal a annoncé que des membres de son organisme allaient à leur tour entreprendre une grève de la faim pour amener M. Bouchard à revenir sur sa décision.

«Demain matin (aujourd'hui), la Fédération mettra en place 100 citoyens canadiens d'origine chi-



Mme Marguerite Brunet-Pelland : «Claude n'a jamais été une croix pour moi...»

PHOTO JEAN GOUPIL, LA PRESSE

lienno qui commenceront une grève de la faim», a-t-il dit.

Fortement ébranlés par la position du ministre, quelques grévistes se sont montrés hier prêts à abandonner.

«Pour moi c'est terminé, je suis épuisé», a dit Humberto Aguirre, un jeune homme de 25 ans, qui n'a aucun parent en attente à Buenos Aires.

«Moi, je ne sais pas», a répondu son ami, Jaime Rodriguez. «Tout dépend du groupe, nous allons en discuter en rentrant à Montréal.»

«J'ai une sœur là-bas, elle est désespérée et n'a plus de ressources», a-t-il dit.

«Nous ne pouvons arrêter maintenant, je continue aussi longtemps qu'il le faut», a ajouté son voisin, Victor Tapia. «On ne peut les laisser languir à Buenos Aires.»

D'autres refusent de se prononcer mais se demandent si le ministre ne laissera entrer que les Chiliens qui arriveront comme Carmen Quintana, la jeune femme brûlée vive par les soldats de Pinochet.

En début de soirée, à leur retour au sous-sol de l'église Saint-Jean à Montréal, les protestataires ont discuté des événements de la journée et ont décidé de poursuivre leur grève de la faim. Ils en sont aujourd'hui à leur 21e jour de jeûne.

D'autre part, les porte-parole des grévistes ont convoqué pour midi aujourd'hui une conférence de presse. Plusieurs groupes y participeront, notamment les centrales syndicales CSN, FTQ et CEQ, la Ligue des droits et libertés et la Fédération hispano-américaine du Québec.

BRUNET

Claude Brunet est dans un état critique

net-Pelland se sent à l'aise en milieu hospitalier et, contrairement à ses autres enfants, n'est pas impressionnée par «l'artillerie lourde» qui entoure son fils Claude. Elle démontre un courage et une ténacité dans l'espoir, qui apparaissent vraiment comme des traits de famille...

«Je ne sais pas s'il me reconnaît, s'il a même conscience de ma présence à ses côtés. Je suis toujours là, tant que je peux et tant qu'on me le permet. Et même si les médecins se montrent extrêmement prudents, je garde un certain espoir.»

Que disent-ils au juste, ces médecins?

«Ils disent que son état est critique et que, même s'il survit à cette crise, il pourrait en garder des séquelles au cerveau. Mais j'ai

l'impression tout de même qu'il va s'en sortir. Surtout si tous ses amis — et ils sont des milliers — prient ensemble pour sa guérison. Vous savez, Claude en a vu d'autres... Il n'a plus qu'une jambe, et qu'un rein, mais il a une telle force de vivre!

«À cause de ce goût qu'il a toujours manifesté pour la vie et surtout pour la qualité de la vie, poursuit Mme Brunet-Pelland, après un moment d'hésitation, je refusais qu'il soit maintenu artificiellement en vie, en cas de mort cérébrale...»

La semaine dernière, on a d'abord pratiqué sur lui une trachéotomie pour l'aider à respirer à l'aide d'un tube relié à un dispensateur d'oxygène. Puis on a dû le soumettre hier à une nouvelle intervention chirurgicale pour installer un drain, de manière à vider ses poumons du liquide dont ils sont constamment le plein.

Au Comité provincial des malades, la consigne est de confirmer la maladie et l'hospitalisation de Claude Brunet, sans trop développer. «Les ordres des médecins sont formels: repos complet, pas de visite, pas de téléphone», a dit Mme Michèle Lamquin qui occupe les fonctions du président en son absence, mais qui se défend bien de le remplacer. «Il est irremplaçable», assure-t-elle simplement.

TAUX

Le taux baisse; le dollar grimpe

popularité auprès des investisseurs japonais, américains et européens. Les experts attribuent cela à plusieurs facteurs: les taux d'intérêt canadiens sont attractifs, la croissance de l'économie supporte très bien la comparaison avec d'autres pays, plusieurs pays européens commencent à donner des signes de faiblesse, et il y a un certain sentiment d'incertitude face au comportement de l'économie américaine.

Si le dollar canadien est en demande, il va monter, et les spéculateurs, flairant la bonne affaire, se précipitent dessus, contribuant eux-mêmes à le faire monter. Or, la Banque du Canada se sert entre autres des taux d'intérêt pour influencer le cours du dollar. Si elle veut empêcher le dollar de baisser, elle le rend plus attractif en haussant son taux d'escompte. Au contraire, si elle veut l'empêcher de monter, elle baisse son taux. Comme l'objectif avoué du nouveau gouverneur de la banque est de maintenir le dollar au alentours de 75 cents (un dollar trop fort nuisant aux exportations), et que celui-ci frise déjà les 76 cents et pourrait encore

monter ces prochains jours, on comprend tout de suite la marge de manœuvre dont dispose la banque.

D'ailleurs, la Banque du Canada a vendu massivement des dollars, hier, une autre technique pour empêcher la devise canadienne de monter. Cela a pu ralentir la hausse, mais n'a pas été suffisant pour la stopper.

CRIMINELS

Les criminels de guerre jugés au Canada

tées de ressources adéquates et suffisantes».

La possibilité d'obtenir des éléments de preuves de pays d'Europe de l'Est sera examinée car pas et seulement s'il existe des allégations «précises, crédibles et graves» que des crimes de guerre ont été commis.

La commission a par ailleurs constaté que de 180 000 à 220 000 dossiers d'immigration, soit un nombre considérablement plus élevé qu'à l'habitude, ont été détruits vers la fin de 1982 et au début de 1983. Son enquête lui permet toutefois de conclure qu'il ne s'agit ni d'un geste coupable ni d'une gaffe.

La commission, dont le coût est évalué à \$4,13 millions, a rendu public hier un rapport de 1 004 pages ne comprenant aucun nom et qui a été retouché par le gouvernement afin d'éliminer toute possibilité d'identification de personnes. On y formule une opinion individuelle sur des centaines de dossiers, à l'exception de 29 cas au sujet desquels on fait des recommandations. Ces derniers font l'objet d'un deuxième document, qui demeure confidentiel.

Pour les 29 dossiers retenus, la commission fait pour certains plusieurs recommandations. Elles peuvent être classées comme suit: fermer le dossier sans poursuite (neuf cas); considérer une demande d'extradition de la Tchecoslovaquie (un cas); retrait de la citoyenneté (trois cas); retrait de la citoyenneté et expulsion (sept cas); demande d'aide à l'étranger afin d'obtenir la preuve pour une poursuite criminelle (18 cas).

Le cabinet du ministre de la Justice a refusé de donner toute autre précision et, contrairement à l'habitude, le commissaire, le juge Jules Deschênes, n'a pas rencontré la presse.

La commission a dressé trois listes de suspects, une liste maitresse de 774 noms, un addenda de 38 noms et une liste de 71 scientifiques et techniciens allemands. Les sources étaient la GRC (335 dossiers), le Congrès juif canadien, la Police d'Israël, l'URSS (43 noms), le ministère fédéral de la Justice, etc.

Le rapport dit qu'il faudrait, sur la liste maitresse de 774 noms, fermer immédiatement les dossiers de 341 suspects qui n'ont jamais été admis au Canada et qui n'y résident pas, de 21 personnes qui ont été admises au Canada mais qui se sont établies dans un autre pays, de 86 suspects décédés après s'être établis au Canada, de 154 autres contre lesquels elle n'a pas trouvé de preuve «prima facie» de crime de guerre et de quatre personnes qu'elle n'a pu retrouver au Canada.

Sur un autre plan, la commission conclut que la division SS Galicie, formée de citoyens ukrainiens «ne doit pas être mise en accusation en tant que groupe» et qu'aucune preuve n'est venue étayer les accusations de crimes de guerre portées contre ses membres.

Les organisations juives canadiennes se sont dites satisfaites du rapport et ont pressé le gouvernement d'y donner suite sans tarder.

MULRONEY

Mulroney rappelle que Montréal a obtenu le contrat des CF-18

l'après-midi à l'École nationale d'aéronautique, installée sur les terrains de l'aéroport de Saint-Hubert.

Puis, en soirée, M. Mulroney a prononcé une allocution de près d'une demi-heure devant un millier d'invités de la Chambre de Commerce de la Rive-Sud, réunis

à proximité immédiate des installations de Pratt et Whitney: pas un mot de son discours n'abordait la question de l'Agence spatiale, ni de près ni de loin.

Le chef du gouvernement canadien a fait montre de la même retenue au sujet de la menace de son homologue, M. Robert Bourassa, de boudier la Conférence sur les autochtones, ou sur la diminution des pouvoirs de son conseiller principal, M. Bernard Roy.

Prix de consolation, il n'a pas complètement fermé la porte à la venue à Montréal de l'Agence spatiale: on verra en temps opportun, nous n'en sommes pas encore rendus là, s'est-il contenté de répondre.

L'idée d'installer celle-ci dans la région métropolitaine a été émise en novembre dernier dans le rapport Picard, suscitant de grands espoirs dans l'industrie aéronautique québécoise et auprès des groupes de pression. Ces intervenants soulignent que c'est à Montréal que se retrouvent les grands organismes internationaux du secteur aérospatial, que 56,7 p. cent de la main-d'œuvre employée dans cette industrie y est également, et que c'est ici que s'y fait 79 p. cent de la recherche.

Les fonctionnaires fédéraux répugnent toutefois à quitter Ottawa, et orchestrent depuis janvier un lobbying antidéménagement. Le mois dernier le ministre de l'Énergie, M. Marcel Masse, affirmait que le gouvernement conservateur optait «délibérément pour Montréal dans le dossier de l'aéronautique», mais évitait, lui aussi, de prendre quelque engagement au sujet de cette NASA canadienne.

Pour l'heure, c'est plutôt la question du libre-échange qui semble préoccuper le gouvernement conservateur. M. Mulroney y a consacré tout son discours d'hier soir: il s'agit là, dit-il, d'un enjeu, d'un engagement historique.

Le premier ministre avait causé une certaine surprise, mercredi, en annonçant que les discussions avec les États-Unis sur le libre-échange se dirigent vers un règlement prochain alors qu'aucun accord formel n'est encore intervenu entre Ottawa et les provinces quant à la ratification d'un tel règlement.

«Les premiers ministres savent très bien que les négociations sont sérieusement engagées, a déclaré hier M. Mulroney. Je peux d'ailleurs affirmer que les provinces et le gouvernement du Canada conviennent qu'il est dans l'intérêt du Canada et de toutes ses régions de conclure un accord commercial acceptable avec les États-Unis.»

Le premier ministre reconnaît que le sujet porte à controverse, «fait sortir de vieux épouvantails» et ranime d'anciens débats partisans. Mais, assure-t-il, il faut aller de l'avant pour protéger des centaines de milliers d'emplois qui risqueraient autrement d'être victimes du protectionnisme américain.

Et de conclure, rassurant, M. Mulroney: «Si les États-Unis veulent élargir leur accès à nos marchés, s'ils veulent vraiment que le Canada signe de nouveaux accords sans précédents qui pourraient servir de modèles pour le monde, alors il faudra que nos désirs soient respectés et pris en compte, sinon il n'y aura pas d'accord.»

La reine mère à Montréal

■ La reine mère effectuera une visite à Ottawa et Montréal, du 4 au 8 juin.

Un communiqué émanant de Government House précise que la reine mère Elizabeth, qui est colonel en chef du Royal Highland Regiment — mieux connu sous le nom de Black Watch —, prendra part aux célébrations du 125e anniversaire du régiment, à Montréal. Elle sera par ailleurs reçue à Ottawa par Mme Jeanne Sauvé, gouverneur général du Canada.

LA MÉTÉO

Québec

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Abitibi	-20	-8	Ens., nuag.
Outaouais	-12	-4	Ensoleillé
Laurentides	-11	-3	Nuageux
Cantons de l'Est	-10	-2	Nuageux
Mauricie	-10	-2	Nuageux
Québec	-10	-2	Nuageux
Lac-Saint-Jean	-12	-5	Nuageux
Rimouski	-14	-4	Ciel var.
Gaspésie	-14	-2	Nuag.
Baie-Comeau	-14	-4	Ciel var.
Sept-Îles	-14	-4	beau

Canada

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Victoria	-7	10	
Edmonton	-9	-8	
Regina	-7	-3	
Winnipeg	-23	-7	
Toronto	-5	-2	
Fredericton	-22	-1	
Halifax	-15	-2	
Charlottetown	-20	-9	
Saint-Jean	-9	-8	

États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.
Boston	-4	-2	N.-Orléans	6	9
Buffalo	-5	3	Pittsburgh	-3	7
Chicago	-6	2	S. Francisco	13	18
Miami	15	26	Washington	-1	4
New York	-1	2	Dallas	2	18

les capitales

	Min.	Max.		Min.	Max.
Amsterdam	-7	4	Madrid	8	20
Athènes	1	5	Moscou	-14	-2
Acapulco	19	33	Mexico	9	26
Berlin	-6	1	Oslo	-13	2
Bruxelles	-3	7	Paris	-1	6
Buenos Aires	12	20	Rome	0	15
Copenhague	-7	1	Séoul	0	12
Genève	-7	1	Stockholm	-5	3
Hong Kong	19	22	Tokyo	2	12
La Caire	8	17	Trinidad	27	33
Lisbonne	10	22	Vienne	-7	-2
Londres	-2	9			

La Quotidienne
Tirage d'hier

à trois chiffres 688

à quatre chiffres 9972



11-5-01

Le vendredi 13 mars 1987

Pas d'inondations à craindre ce printemps

Ni la rivière des Outaouais, ni le lac Ontario ne menacent la région de Montréal

MARIANE FAVEREAU

■ Si la météo ne change rien à ses habitudes annuelles, tout indique que cette année la région montréalaise échappera aux inondations. Selon les dernières prévisions des spécialistes, la rivière des Outaouais restera sagement dans son lit au cours des prochaines semaines. Et le fleuve Saint-Laurent ne sera pas gonflé outre mesure puisque le lac Ontario restera légèrement sous son niveau critique.

Le représentant du Québec au Conseil international de contrôle du fleuve Saint-Laurent, l'ingénieur André Carpentier, explique que le niveau des eaux du lac Onta-

rio, critique il y a deux mois, est aujourd'hui plus rassurant. On a donc revu les prévisions quant au comportement du fleuve en fonction de ce nouveau facteur. On a bien constaté que le débit des cours d'eau qui alimentent le lac Ontario est bien tel qu'on l'avait prévu, mais par contre on a vu qu'il est sorti du lac beaucoup plus d'eau qu'on l'espérait.

« Aujourd'hui, on ne prévoit pas que le lac Ontario dépassera sa cote maximale dans les prochains mois, de dire M. Carpentier. La situation est donc plus intéressante pour le Québec qu'il y a deux mois. »

C'est que le surplus d'eau du lac Ontario s'écoule dans le fleuve Saint-Laurent. Actuellement, le niveau du fleuve est élevé

mais il ne dépassera pas ses cotes maximales, prévoit-on. « Depuis janvier, poursuit M. Carpentier, on a dépassé la sortie d'eau prévue du lac Ontario sans inconvénient pour le Québec. En début d'année, on prévoyait que le Lac Ontario dépasserait d'un pied sa cote maximale. Aujourd'hui, on constate qu'il restera à 15 centimètres en deçà. »

De même, la situation sur la rivière des Outaouais laisse prévoir un débit tout à fait régulier, normal. Et cela, jusqu'à la mi-juillet d'après ce qu'on peut prévoir en tenant compte des précipitations et du dégel.

M. Carpentier, ingénieur à la direction de l'Hydraulique du ministère de l'Environnement, siège également à la Commis-

sion de planification de la rivière des Outaouais où le Québec et l'Ontario se concertent. Cette rivière, responsable dans le passé d'inondations dans la région montréalaise, ne devrait pas causer de dégâts cette année, croit-on.

Les facteurs sur lesquels les spécialistes basent leurs prévisions sont de divers ordres: l'épaisseur de neige au sol, les statistiques des années antérieures et les prévisions de météorologie.

Le beau temps du mois de février aurait aidé à redresser la situation qui paraissait moins encourageante auparavant. Il y a eu relativement peu de neige, mais beaucoup de soleil et de vent, ce qui a contribué à l'évaporation des eaux.

Des Pages Vertes dans les Pages Jaunes

JEAN-PAUL SOULÉ

■ L'annuaire Pages Jaunes de Montréal comportera dès sa prochaine édition, en juillet, des Pages Vertes destinées aux personnes âgées. Les aînés y trouveront de façon plus lisible la liste des commerces et maisons d'affaires qui leur proposent certains avantages en raison de leur âge.

Sur seize pages de couleur verte, placées au début de l'annuaire, imprimées en caractères plus gros, donc plus lisibles que les inscriptions habituelles, ces Pages Vertes offriront la liste des services communautaires susceptibles d'intéresser les aînés, une liste des annonceurs prêts à privilégier cette clientèle particulière, et la référence de leur publicité dans les Pages Jaunes.

La compagnie editrice des Pages Jaunes, Télé-Direct, une filiale de Bell Canada, a déjà publié, en projet pilote, un annuaire semblable à Hamilton, en décembre dernier. Après Montréal, des Pages Vertes seront présentées dans les Pages Jaunes de Québec, en octobre 1987, puis en 1988 à Sherbrooke et Trois-Rivières.

Ce service Âge d'Or a été lancé en raison des besoins d'une population âgée de plus en plus nombreuse. « La réponse des marchands est très bonne, souligne Mme Claire Massicotte, du département de marketing de Télé-Direct. Les annonceurs s'engagent avec nous par contrat à accorder un rabais, ou une économie, ou un service particulier à la clientèle âgée. Nous leur fournissons un logo, qui figurera sur leur publicité et qu'ils pourront utiliser dans leur vitrine. »

Les personnes âgées n'auront pas besoin d'une carte spéciale pour bénéficier de ce programme. N'importe quelle pièce d'identité suffira. Le client devra s'informer auprès des maisons d'affaires inscrites dans les Pages Vertes sur les avantages qu'ils accordent individuellement aux personnes de l'Âge d'Or, qui commencent à 55 ans.

Le nombre de plus en plus élevé de personnes âgées au Québec fait de ce groupe de consommateurs une cible privilégiée pour les maisons d'affaires.

Sept-Îles: l'incendie masquait un drame familial

■ Dans les ruines encore fumantes d'un bungalow à Sept-Îles, les policiers ont découvert hier un horrible drame familial.

Un père de famille a tué sa femme et ses deux enfants de 12 et 13 ans avant de mettre le feu à la maison et de se suicider.

En voyant les corps calcinés au sous-sol, les enquêteurs ont d'abord cru que la famille avait péri par le feu. À l'arrivée des pompiers dans la nuit, la maison située sur la route 138, dans la baie de Sept-Îles, n'était déjà plus qu'un amas de débris.

Mais l'incendie cachait un triple meurtre. Le rapport de l'autopsie devait révéler un peu plus tard que Norbert Beaudin, 49 ans, s'était emparé d'une arme et avait tiré sur sa fille Josée, 12 ans, et Karl, 13 ans. Ce dernier était gravement handicapé et se déplaçait seulement en chaise roulante.

Il aurait assassiné sa femme, Rose Lafrance, 40 ans, en la frappant avec un objet contondant. On a retrouvé son corps dans la baignoire. Après ces actes répugnants, il aurait mis le feu à la maison et se serait tiré une balle dans la tête.

Pourquoi? C'est la question que les voisins, les proches et même les policiers se posaient, hier. La famille, qui était de conditions plus que modestes, vivait plutôt de façon isolée. Originaire de la région, M. Beaudin, un pêcheur, était sans travail depuis un long moment et recevait des prestations d'aide sociale.

On craignait hier que son père, M. Albert Beaudin, 72 ans, ne se remette difficilement du terrible choc reçu en apprenant la nouvelle.

Selon les policiers, le père ne suivait pas de traitement psychiatrique. On cherche encore la clé du mystère. « Elle restera peut-être sous les cendres », faisait remarquer un enquêteur.

Salons de massage : 20 prévenus comparaissent

■ C'est devant le juge Gabriel Lassonde, de la Cour des sessions, qu'ont comparu hier 20 personnes arrêtées la veille dans des descentes de police dans deux salons de massage de Laval.

Les 17 femmes, qui étaient masseuses ou réceptionnistes sont accusées notamment de s'être trouvées dans une maison de débauche. Chacune répond maintenant à 23 accusations. Quant aux trois hommes, on leur reproche d'avoir vécu des fruits de la prostitution et d'avoir tenu une maison de débauche. Les prévenus ont tous été libérés par le tribunal en attendant leur enquête préliminaire. En échange, la cour leur a ordonné de ne pas fréquenter les salons « Moriam », boulevard Saint-Martin ouest, et « Kim », rue Saint-Elzéar, que la police a verrouillés après les descentes.

Les prévenus devront également se présenter une fois par semaine au poste de la Sûreté du Québec.

D'autres accusations d'avoir vécu des fruits de la prostitution devraient être portées contre les 17 femmes d'ici le 8 mai, date à laquelle on devrait fixer une date pour leur enquête préliminaire.

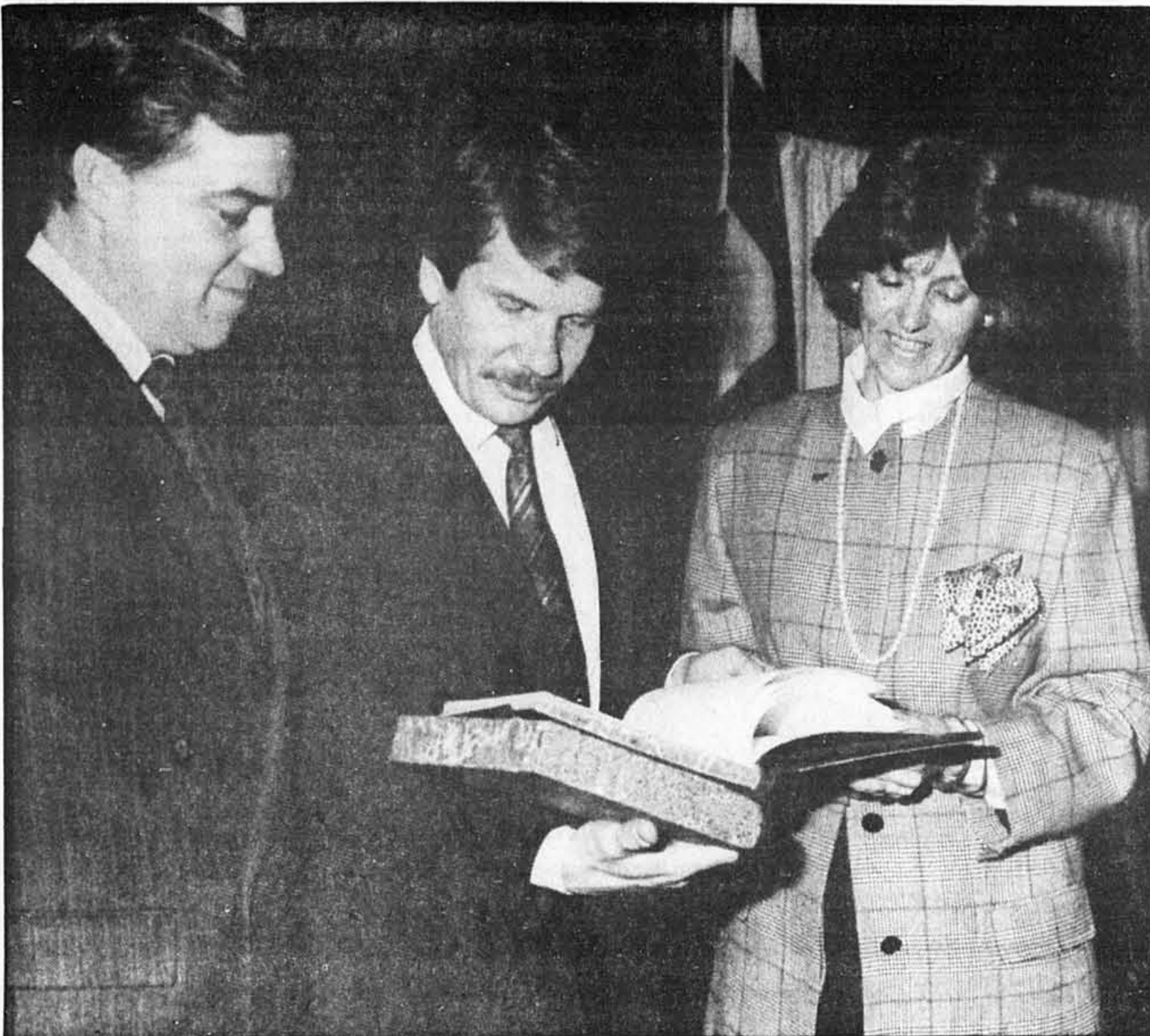


PHOTO RENE PICARD, LA PRESSE

Un siècle à entreprendre

À l'occasion de son centenaire, la Chambre de Commerce de Montréal a lancé hier le livre « Un siècle à entreprendre ». Le volume relate l'histoire des entrepreneurs francophones de Montréal, depuis la fondation de la Chambre en 1887 jusqu'aux défis du XXI^e siècle. Le maire Doré assistait à l'événement; l'accompagnent sur la photo M. Marcel Daoust, président de la Chambre de Commerce de Montréal et Mme Madeleine Saint-Jacques, présidente des fêtes du centenaire.

Un citoyen d'Outremont réclame \$3 millions pour avoir été arrêté par erreur

GERMAIN TARDIF

■ Un citoyen d'Outremont arrêté erronément par deux policiers qui le prenaient pour un voleur et qui l'ont, au surplus, brutalisé, a intenté une poursuite de \$3 millions contre la Communauté urbaine de Montréal.

M. Paul-Georges Leroux, traducteur de son métier, prenait un taxi, vers 21 h, le 21 octobre dernier, près des rues Saint-Viateur et du Parc, lorsqu'une voiture non identifiée intercepta le taxi. Deux hommes armés vêtus de jeans et d'un blouson foncé s'approchèrent.

M. Leroux, croyant qu'il s'agissait d'un règlement de compte, entre deux mécréants et le chauffeur, prit la fuite mais fut tôt rejoint par l'un des deux individus qui lui asséna un coup de crosse au front. Il s'écrasa, tenta à nouveau de s'enfuir mais fut maîtrisé par une prise de cou-

pendant que l'individu l'injurait.

C'est quand il fut cueilli par une voiture de patrouille qu'il se rendit compte qu'il avait affaire à des policiers. Il fut amené au poste 32 où il resta à terre, incapable de parler et souffrant de maux de tête.

La police, en le fouillant, se rendit compte de son erreur et un agent l'amena à la salle d'urgence de l'hôpital Sainte-Jeanne-d'Arc. Cet agent, qui le soupçonnait toujours, continua de lui lancer des invectives.

M. Leroux quitta l'hôpital vers 3 h du matin et le policier le laissa retourner chez lui.

Depuis ce soir-là, allègue le plaignant, il souffre d'étourdissements et de maux de tête et perd parfois connaissance.

Pour ces raisons, il n'a pu reprendre son travail qui est son gagne-pain et a sombré récemment dans une profonde dépression qui a nécessité des soins psychiatriques.

Adolescent arrêté pour le meurtre d'un laitier

■ Un adolescent de 17 ans a été arrêté, hier, relativement au meurtre du laitier Eugène Le Caroff, 57 ans, de Brossard, qui avait été battu et poignardé d'une vingtaine de coups de couteau dans sa camionnette, le 13 février.

Le garçon devrait comparaître devant le Tribunal de la jeunesse

pour répondre à une accusation de meurtre. Les policiers de Longueuil qui ont procédé à son arrestation ont refusé de dire quel pourrait être le motif de cet assassinat.

M. Le Caroff portait des marques à la tête, au visage et au thorax. Employé à la laiterie Laval, il

effectuait la perception hebdomadaire chez ses clients, le jour du drame. Voyant qu'il ne revenait pas à la maison, sa femme avait alerté la police, le vendredi soir. Ce n'est que le lendemain qu'on découvrait le cadavre mutilé dans le véhicule, à l'arrière du centre commercial Place des Ormeaux, à Longueuil.

Jugement en français: un juge anglophone tranchera

GERMAIN TARDIF

■ C'est finalement un juge anglophone de la Cour supérieure qui entendra la requête en jugement déclaratoire présentée par Me Lomer Pilote visant à faire reconnaître à un justiciable francophone du Québec le droit à un jugement rédigé en français.

Ainsi en a décidé le juge en chef Alan-B. Gold, de la Cour supérieure, qui a rejeté la demande de Me Pilote de récuser le juge John R. Hannan afin que la requête, en raison de sa nature, soit entendue par un juge francophone.

Le juge Gold a invoqué, comme raison de sa décision, que le motif invoqué par le requérant ne se trouve pas parmi ceux énoncés au Code de procédure civile, aux articles 234 et 235.

Il a, de plus, précisé que le paragraphe 8 de l'article 234 qui prévoit, comme cause de récusation, le fait qu'un juge ait quelque intérêt à favoriser l'une des parties ne s'applique pas dans le cas qui lui est soumis.

D'autre part, a-t-il ajouté, il n'y a rien qui permette de présumer qu'un juge puisse décider de l'issue d'un litige pour des motifs non prévus par la loi ou aller à l'encontre de son serment d'office.

Le yo-yo judiciaire qui a fait passer le requérant et la partie adverse successivement des chambres 208, 761, 208, 761 et 1602 du

Palais de Justice se terminera donc dans la chambre où siégera le juge Hannan pour entendre la requête de Me Pilote.

L'affaire remonte au temps où Me Pilote, qui pratiquait alors la médecine, intenta, en 1975, une action en dommages de \$515 721 contre l'hôpital Bellechasse où il était chirurgien et d'où il fut, selon lui, congédié sans raison.

La Cour supérieure rendit un jugement (en français) en sa faveur. En 1981, toutefois, le banc de la Cour d'appel, constitué de deux juges anglophones et d'un juge francophone, renversa ce jugement dans une décision rédigée en anglais avec quelques explications en français. Par la suite, la Cour suprême refusa tout simplement d'entendre Me Pilote sans donner de raison, comme elle le fait souvent.

La présente démarche de ce dernier vise à obtenir l'annulation de la décision de la Cour d'appel parce qu'elle a été rédigée en anglais, brimant ainsi ses droits constitutionnels, ou tout au moins, d'obtenir une traduction authentique en français, ce qui lui permettrait, éventuellement, de retourner à la Cour suprême et de se sentir plus à l'aise pour défendre sa cause.

Fondamentalement, la question qu'il se pose est celle-ci: le droit d'un justiciable Québécois (francophone ou anglophone) à un jugement rédigé dans sa langue l'emporte-t-il sur le droit qu'a un juge de décider dans quelle langue il le rédigera?



SHOW SECOURS!
Radio Québec

Dimanche
29 mars 1987
14 h à 23 h.

Les 9 heures de Jean Lapointe
en lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies

LE GROUPE DESJARDINS
ASSURANCES GÉNÉRALES



Société
des alcools
du Québec



AIR CANADA



CIBC



CNA



La Presse

Le CTC intensifie sa campagne contre le projet de libre-échange

LISA BINGEN

■ Au moment même où un accord de libre-échange semble possible entre le Canada et les États-Unis, le Congrès du travail du Canada annonce une intensification de sa campagne contre ce projet controversé et exige que les Canadiens aient le loisir de se prononcer sur cette question avant la conclusion d'une entente.

« Les Canadiens doivent dire non au libre-échange », a affirmé hier Mme Shirley Carr, présidente du CTC, au terme d'une réunion de trois jours de son conseil exécutif. Elle a réitéré l'opposition farouche du CTC au projet de libre-échange avec les États-Unis. Le CTC compte deux millions de membres au Canada.

De leur côté, M. Brian Mulroney et son négociateur, M. Simon Reisman, indiquaient hier à Ottawa que les discussions sur le libre-échange se déroulaient bien entre les deux pays et se dirigeaient vers un règlement.

La campagne de \$1,5 millions du CTC contre le projet gouvernemental de libre-échange a été lancée l'automne dernier dans le but de sensibiliser les Canadiens aux dangers que représente une telle entente canado-américaine.

Même si la campagne du CTC, en terme d'argent, fait piètre figure lorsqu'elle est comparée à la campagne publicitaire d'environ \$12 millions qu'envisagerait le gouvernement conservateur « pour acheter l'opinion populaire canadienne », selon les propos de Mme Carr.

« Si nous n'avons rien fait d'autre, nous avons au moins sensibilisé la population sur ce que ce gouvernement fait à ce pays, a-t-elle dit. Nous savons que nous sommes sur la bonne voie. Nous savons aussi que ce gouvernement n'est pas honnête et ne dit pas tout aux Canadiens sur ce qui se passe dans les discussions sur le libre-échange. Les Canadiens ont le droit de savoir. Le gouvernement devrait nous le dire, avant qu'il ne soit trop tard. »

Selon Mme Carr, tous les sondages indiquent que la campagne du CTC a du succès et atteindrait ses buts. Le dernier sondage Gallup, publié la semaine dernière dans *La Presse*, indiquait que 43 p. cent des Canadiens interrogés étaient favorables au libre-échange, 36 p. cent ne l'étaient pas tandis que 21 p. cent ne pouvaient pas se prononcer. Ces pourcentages sont presque identiques à ceux qui avaient été constatés dans un précédent sondage, en septembre dernier.

Dans le cadre de sa campagne, Mme Carr n'exclut pas la tenue d'une grande manifestation nationale contre le libre-échange.

Par ailleurs, dans un télégramme adressé au premier ministre Mulroney, le CTC lui demande de prendre des mesures immédiates pour définir les mesures actuelles d'admission des réfugiés.

Selon Mme Carr, les positions du CTC sur ces questions importantes devraient démontrer que ce mouvement syndical « n'est ni égoïste, ni égoïste ». Ces positions sont clairement indiquées dans une revue bilingue de 40 pages qui a été livrée au public hier.

Iron Ore: les offres sont acceptées à Sept-Îles mais pas à Labrador City

LISA BINGEN

■ Les dernières offres de la compagnie Iron Ore du Canada à ses quelque 2 000 employés sur la Côte-Nord ont été rejetées à 92 p. cent par plus de 1 100 Métallurgistes, à ses installations de Labrador City, à Terre-Neuve, mais les salariés à Sept-Îles les ont entérinées hier dans une proportion de 79,6 p. cent.

M. Clément Godbout, directeur québécois des Métallurgistes, a expliqué hier que les travailleurs de Labrador City, qui ont accordé un mandat de grève de 97 p. cent à leur syndicat, ont demandé au comité de négociations de reprendre les discussions avec l'employeur.

Il n'est pas question de grève

pour le moment. Un arrêt de travail aurait des conséquences sur l'approvisionnement en minerai des installations de Sept-Îles.

La question qui achoppe porte essentiellement sur les conditions de vie dans le Nord et plus particulièrement sur le transport aérien de ces travailleurs éloignés.

L'Iron Ore, choisie compagnie-cible cette année, a sa mine et son usine de transformation à Labrador City où elle emploie 1 300 salariés. Elle compte quelque 700 salariés à Sept-Îles pour le transport du minerai, l'entretien de la voie ferrée, l'usine de réparation, l'entretien du matériel roulant et le quai de chargement.

La compagnie offre une convention collective de trois ans avec un montant forfaitaire de \$600 à la signature, le maintien

intégral du boni de vie chère, une hausse d'environ 20 p. cent de l'allocation mensuelle de pension pour tout travailleur ayant 30 ans de service et la participation des salariés à un programme pour réduire les coûts de production. Ce programme prévoit le paiement à chaque salarié d'un montant minimum de \$400 à la fin de chaque année du contrat; il ne peut cependant dépasser \$800.

Les négociations se poursuivront d'ici peu avec les autres compagnies minières de la Côte-Nord, soit Québec Cartier Mining et Wabush Mines.

Le syndicat des Métallurgistes négocie depuis le début de l'année le renouvellement des 21 conventions collectives de ses quelque 5 000 membres employés sur la Côte-Nord. Les contrats ont pris fin le 28 février dernier.

L'hiver nous est doux

Presse Canadienne
TORONTO

■ La majorité des Canadiens se souviennent de l'hiver 1986-87 comme le plus doux qu'ils ont connu. Presque tous les records de température maximale ont été battus depuis la Colombie-Britannique jusqu'au Québec, du début de décembre 1986 à la fin de février 1987, a rapporté, hier, Environnement Canada.

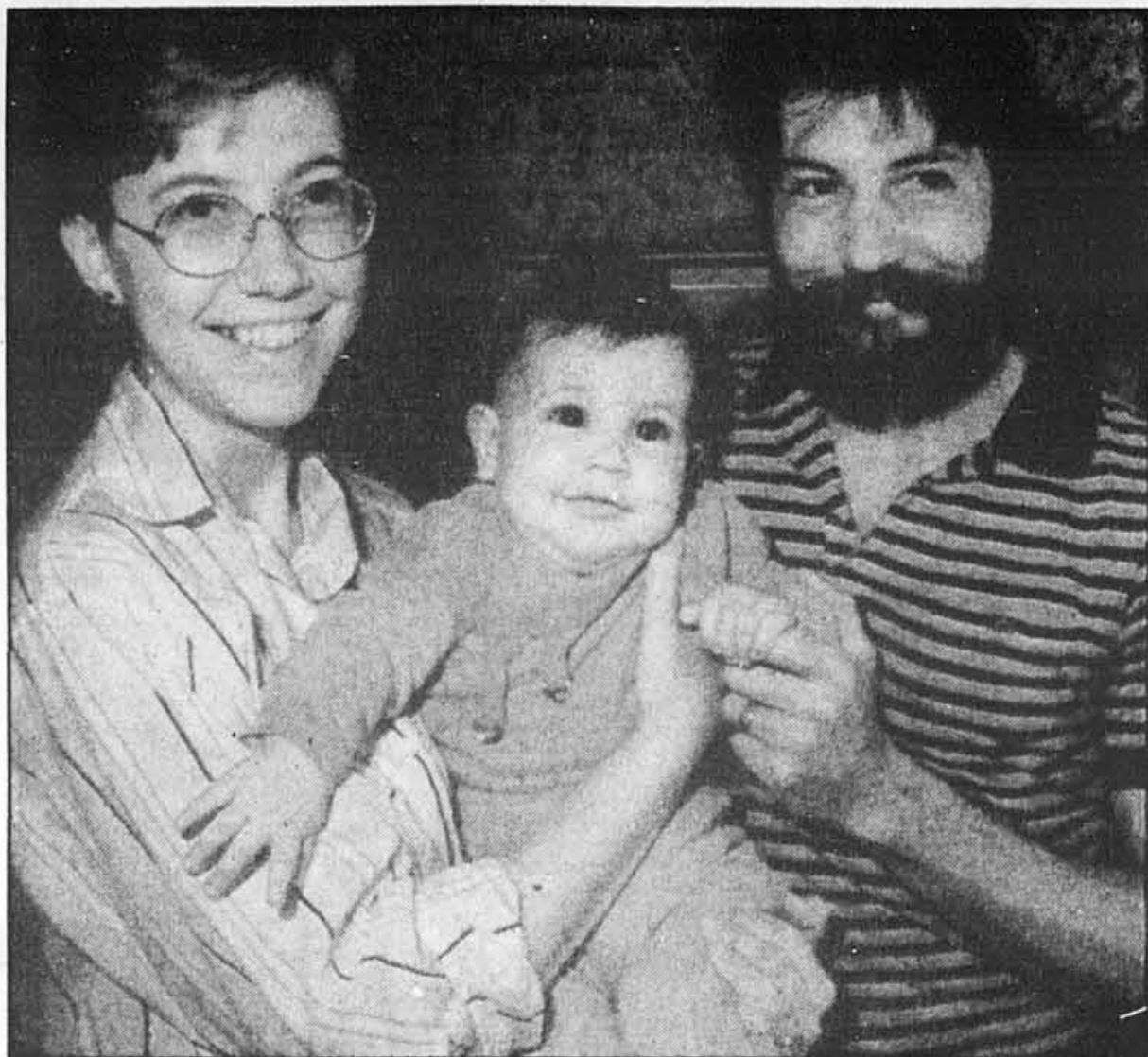
Le Québec et le sud de l'Ontario ont connu du temps relativement doux en décembre et en janvier. En février, un centre de haute pression s'est installé sur ces régions, entraînant un ensoleillement record, très peu de précipitations et des températures proches de la normale.

Les Prairies ont le plus bénéficié de conditions atmosphériques exceptionnelles. On a enregistré des records de chaleur pendant trois mois consécutifs : une moyenne de -9,4 degrés C à Winnipeg et de -4,1 degrés C à Edmonton, un des hivers les plus chauds depuis 107 ans dans cette ville.

De nombreux secteurs de l'Alberta et de la Saskatchewan n'ont pas reçu un grain de neige. En raison de cette absence de neige dans le sud-ouest des Prairies, le vent a provoqué une érosion des sols dans de nombreuses fermes et, si du temps semblable se maintient, les agriculteurs pourraient connaître de graves problèmes au moment de la saison agricole.

Même le Yukon et le district de Mackenzie ont goûté à l'air doux. On a enregistré l'hiver le plus doux à Whitehorse, avec une moyenne trimestrielle de -7 degrés C, et à Yellowknife avec une moyenne de -18,2 degrés C.

Les régions de l'Atlantique et le nord-est de l'Arctique ont par ailleurs connu du temps froid et tempétueux durant presque tout l'hiver. À la fin de février, Gander, à Terre-Neuve, avait ainsi reçu 472 cm de neige, soit près de deux fois la quantité habituelle.



Madeleine et Richard et leur fils Benjamin-Pierre, premier bébé «in vitro» au Québec.

PHOTO THEQUE LA PRESSE

Urgences Santé: le Conseil des services essentiels fera une visite

■ Le Conseil des services essentiels visitera aujourd'hui le lieu de travail des 50 répartiteurs d'ambulances d'Urgences Santé, avant de se prononcer sur le litige qui oppose syndicat et employeur sur le maintien des services essentiels, depuis le début de la grève le 3 mars dernier.

Urgences Santé, situé dans les locaux du Conseil régional de la santé et des services sociaux, a suspendu en début de semaine 26 répartiteurs, pour des périodes de trois à 12 jours, soutenant qu'ils ne respectaient pas la convention collective quant aux procédures administratives à suivre dans le cadre de leur travail.

Le syndicat d'allégeance CSN,

qui a accepté d'assurer les services essentiels à 100 p. cent et n'a recours qu'à des moyens de pression administratifs internes, soutient qu'à la suite de ces suspensions, vues comme de véritables mesures de « lock-out illégal », Urgences Santé ne respecte plus les conditions dans lesquelles doivent s'exercer les services essentiels. Cette situation, selon lui, représenterait un danger pour la santé et la sécurité de la population et c'est ce qui a précipité l'intervention du conseil des services essentiels.

Au terme d'une séance de plusieurs heures tenue mercredi, le conseil a décidé de visiter les lieux de travail avant de se prononcer.

Les acupuncteurs du Québec se regroupent en corporation

GEORGES LAMON

■ Quelque 400 acupuncteurs du Québec — 75 p. cent des 500 qui pratiquent cette médecine traditionnelle chinoise — se sont finalement regroupés en un seul et unique organisme: la « Corporation des acupuncteurs du Québec ». En se dotant d'une corporation — même si elle n'est pas encore reconnue par l'Office des professions du Québec qui en chapeaute quarante — les acupuncteurs mettent ainsi fin à leurs divisions et se donnent des mécanismes de réglementation interne d'une profession trop livrée à elle-même. Et par là entendent mieux protéger le public.

Cela ne signifie pas que les acupuncteurs réunis sous une même bannière se soumettront pour autant à la tutelle de la Corporation professionnelle des médecins du Québec, comme le prévoit la réglementation de juillet 85 sur le contrôle de la pratique de l'acupuncture. Ils vont continuer à s'opposer à l'application de la loi qui les désavantage.

Pas compétents?

Au cours d'une conférence de presse qu'ils donnaient hier midi, pour annoncer la création de leur corporation, les représentants de trois associations d'acupuncture: MM. Oscar Wexu, David Liou et Claude B. Prévost, se sont élevés contre le monopole abusif des médecins sur cette profession. D'autant que, selon le président de la nouvelle corporation, M. Wexu, ils (les médecins) « ne possèdent pas les connaissances requises pour juger de la compétence des acupuncteurs ». De l'avis de M. Wexu, seuls les acupuncteurs chevronnés sont en mesure de protéger adéquatement le public contre les charlatans. D'ailleurs, celui qui a été le promoteur de l'acupuncture au Québec depuis une trentaine d'années, ne se

formalise pas de nuances à l'égard des chimiothérapeutes (les médecins).

« Nous allons exister, insiste-t-il, que les médecins le veulent ou non. » Pour M. Wexu, cette médecine traditionnelle chinoise, ne peut être enseignée ailleurs que dans des écoles d'acupuncture. Aussi la formation collégiale de cette technique au collège Rosemont, est-elle, à son avis, « une aberration de fonctionnaires ».

« Comment est-il possible d'introduire dans les écoles de l'État une profession qui n'est pas encore reconnue par ce même gouvernement? » s'est encore demandé M. Wexu.

Presse Canadienne

TROIS-RIVIERES

■ Benjamin-Pierre Bousquet est le premier bébé in vitro de Trois-Rivières. Il a un an et demi. Ses parents, François Bousquet et Madeleine Richard, en sont très heureux. Le couple se prépare à une deuxième expérience du même genre, seule manière par laquelle ils peuvent effectivement être parents d'un bébé qui soit d'eux.

La méthode consiste à prélever un ovule à terme chez Madeleine, puis à le fertiliser en éprouvette avec le sperme du mari. On réimplante ensuite l'oeuf dans l'utérus maternel quand les cellules commencent à se diviser.

Rappelons qu'une directive du Vatican vient de condamner cette pratique de fertilisation. Malgré cela, Benjamin-Pierre a été baptisé, par un prêtre qui se disait alors émerveillé et fier d'avoir été choisi pour le faire. Les parents sont d'ailleurs croyants.

Cette politique du Vatican, Madeleine Richard la trouve très décevante. « Je me dis que l'Eglise est contre la contraception et l'avortement, nous, nous nous fendons en quatre pour faire des

enfants, et l'Eglise est encore contre. »

« Ils disent aussi dans le texte que c'était parce qu'il n'y avait pas, dans la fécondation in vitro, l'acte conjugal normal, et qu'il fallait une preuve d'amour, ce qu'est l'acte conjugal. J'ai pensé que cela doit être déclaré par des prêtres qui ne connaissent pas ça. On peut très bien faire la bagatelle sans s'aimer, tandis que pour passer par une fertilisation in vitro, il faut vraiment que le couple soit solide. Car c'est loin d'être un pique-nique, ça prend de l'amour. Je trouve donc cette politique de l'Eglise très décevante, ça me fatigue un peu. Parce que là, apparemment, je me ramasse en état de péché mortel, et le pire, c'est ce que je ne pourrai jamais avoir l'absolution, parce que je ne pourrai jamais regretter mon geste », de déclarer l'heureuse maman de Benjamin-Pierre.

François et Madeleine souhaitent avoir un deuxième enfant de la même manière. Ils ont même fait une tentative en mai, qui a échoué. Alors ils économisent — car cela coûte très cher — pour se reprendre. Aussi, c'est très dur physiquement, surtout pour la femme, alors Madeleine se repo-

se. Et ils pensent recommencer dans un an environ.

Cela ne pose pas de problèmes particuliers pour Madeleine. « Je suis convaincue que je suis dans la bonne voie, et je pense que je ne fais rien d'immoral en utilisant ce moyen pour avoir des enfants, car pour moi, c'est la seule façon possible. Au contraire, je donne la vie à des enfants que nous allons aimer, et qui à leur tour seront heureux et propageront le bonheur. »

Le prochain enfant sera aussi baptisé, et Madeleine Richard se dit optimiste à ce propos. Parce que lors du baptême de Benjamin-Pierre, malgré une certaine réticence de la part de Madeleine, François avait tenu à dire au prêtre que le bébé avait été fécondé in vitro. Et la réponse du prêtre fut merveilleuse.

« Ce prêtre devra sans doute suivre les directives de l'Eglise, mais ses convictions ne vont probablement pas changer. L'imaginer que quand viendra le temps de demander le baptême pour les enfants in vitro, les prêtres vont peut-être dire aux parents de ne pas leur dire, je ne pense pas qu'il y ait de problème », de conclure Madeleine Richard.

Campagne contre le braconnage

Presse Canadienne
TROIS-RIVIERES

■ Une vaste campagne contre le braconnage sera menée par le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche au cours des prochains mois sur l'ensemble du territoire québécois.

Le titulaire de ce ministère, M. Yvon Picotte, en a donné le coup d'envoi hier soir lors de l'ouverture du Salon du plein air de la Mauricie, à Trois-Rivières.

« Il ne s'agit pas de jouer les gros durs, a dit le ministre, mais de protéger le cheptel québécois. »

A compter du 1er avril, le nombre d'agents de conservation sera augmenté de façon à couvrir efficacement l'ensemble du territoire. Chaque unité de service bénéficiera à l'avenir d'un minimum de six agents. Une équipe centrale d'enquête et d'intervention devrait aussi être en place pour la prochaine saison.

Loto-Québec ratifie l'entente conclue avec ses professionnels

■ La société Loto-Québec vient de ratifier l'entente conclue en décembre dernier avec ses employés, membres du Syndicat des professionnels et professionnels du gouvernement du Québec.

La convention collective, qui vaut pour la période s'étendant entre le 31 décembre 1985 et le 31 décembre 1988, touche 114 professionnels regroupés dans neuf corps d'emploi. Ce sont les agents de recherche, agents

d'information, analystes en informatique, ingénieurs, architectes, bibliothécaires, agents de gestion financière, agents d'approvisionnement et attachés d'administration.

Une clause-remorque stipule que les conditions salariales des professionnels de Loto-Québec seront les mêmes que celles qui ont été conclues entre le gouvernement et le SPGQ.

SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER

Veuillez prendre note que l'Assemblée annuelle de la Société canadienne du cancer aura lieu à l'Hôtel Westin, Toronto, Ontario, le vendredi 27 mars 1987, à 9 heures du matin (heure locale), aux fins de recevoir le rapport du Conseil d'administration et des vérificateurs et d'étudier toutes autres questions qui pourraient être soumises à l'Assemblée.

Par ordre du Conseil
R.K. Haddad
Secrétaire-trésorier
le 27 février 1987

Résultats



Vous pouvez miser jusqu'à 20h00 le jour du tirage.

Tirage du 87-03-11

1 21 24 27 30 37
No. complémentaire: 39

GAGNANTS	LOTS
6/6	0 1 889 549,00\$
5/6 +	3 237 943,20\$
5/6	148 3 686,30\$
4/6	10 706 98,00\$
3/6	220 354 10,00\$

Ventes totales: 14 227 062,00\$

PROCHAIN TIRAGE: SAMEDI 87-03-14
GROS LOT APPROX.: 4 000 000,00\$

RÉSULTATS ANTÉRIEURS

Tirage du	Nombres
7 mars	11-16-22-25-34-37 (5)
4 mars	6-17-24-26-31-32 (37)
28 février	2-11-16-23-29-45 (37)
25 février	2- 5-24-25-36-46 (23)
21 février	9-16-21-27-40-44 (11)
18 février	2-10-20-26-35-48 (16)
14 février	12-15-16-25-29-37 (13)

VEUILLEZ NOTER QUE LES TIRAGES DE LA MINI LOTO ET DE L'INTER LOTO FONT RELÂCHE POUR UNE PÉRIODE INDÉTERMINÉE.

Les modalités d'encasement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

A COMPTER DE 40,00\$ PAR JOUR*

FORFAIT SKI À L'EUROPÉENNE

INCLUANT

- Remonte-pente au MONT SAINT-ANNE
- Hébergement dans un luxueux condominium personnelisé ou à l'uberge des PERCE-NEIGE

Faites vite. La saison va bon train!

Composez sans frais 1 800 463 1561

* 40,00 \$ par personne, occupation quadruple • 50,00 \$ par personne, occupation double • 60,00 \$ par personne, occupation simple
Comprend: hébergement, remonte-pente, lège et service, selon disponibilité.

Montréal a trop construit de HLM

Tous les nouveaux projets sont en balance

MARIANE FAVREAU

La Ville de Montréal vient de découvrir qu'elle a construit, ces dernières années, 300 logements à loyer modique de plus que le nombre d'unités sanctionnées par le Conseil des ministres. Les constructions autorisées à Montréal par la Société d'habitation du Québec n'auraient pas toutes été visées par le décret gouvernemental.

Selon M. Normand Daoust, directeur de l'Office municipal d'habitation de Montréal qui administre le programme des HLM, cette bataille de chiffres ne retarderait cependant aucun projet imminent de construction de HLM. Mais elle pourrait avoir des effets sur ceux qui sont planifiés.

« Il y a maintenant 300 projets de logements sur lesquels on commençait à travailler, qui sont actuellement mis en balance », de dire M. Daoust au cours d'une entrevue téléphonique. Il explique qu'un programme autorisé dans le cours d'une année empiète sur le programme de l'année suivante puisque la planification et la mise en chantier d'un HLM s'étend sur une période de 18 à 30 mois. D'où les risques d'erreur.

Le maire de Montréal, Jean Doré, et le ministre des Affaires municipales et de l'habitation, André Bourbeau, doivent se rencontrer d'ici peu pour concilier les choses.

Selon un journaliste attaché à l'hebdomadaire *Les Nouvelles de l'Est*, Pierre Tousignant, qui révélait

la situation cette semaine, les comités qui n'ont pas encore utilisé leur « banque » de HLM à construire, risquent de les attendre plus longtemps.

Les frais de construction des HLM de l'Office municipal d'habitation de Montréal sont subventionnés à 100 p. cent par les gouvernements de Québec et d'Ottawa.

Or, explique M. Daoust, on s'est rendu compte récemment qu'on allait atteindre le fond des réserves budgétaires. On a donc refait, tant à la Société d'habitation du Québec qu'à l'Office municipal d'habitation de Montréal, le décompte des constructions contenues dans les pro-

grammes des années 1978 à 1986 inclusivement et on a alors découvert une différence de quelque 300 unités entre le nombre autorisé par le gouvernement et celui des unités réellement construites à Montréal.

Selon M. Daoust, cet écart s'explique du fait que l'autorisation ne devient « légale » qu'au moment de l'émission d'un arrêté ministériel. Mais un échange de correspondance et d'autorisations se fait continuellement entre Québec et la municipalité sur la base des programmes approuvés bien que non encore « sanctionnés ». Il semble que quelqu'un dans la hiérarchie ait « oublié » de

faire sanctionner un certain nombre de constructions.

Et, en fin de compte, « la différence porte non pas sur les HLM déjà réalisés, mais sur ceux qu'on pensait pouvoir réaliser », explique le directeur de l'Office municipal. Au surplus, le problème ne serait que théorique puisque la Ville ne disposait pas encore des terrains requis pour implanter ces 300 futurs HLM.

L'Office planifie, chaque année, la construction de 500 à 600 nouveaux logements à loyer modique (Montréal en compte actuellement environ 13 000). M. Daoust estime qu'on va trouver le moyen de replacer les choses sans pénaliser personne.

Victime de meurtre, Dagenais se comportait comme un « dur »

GERMAIN TARDIF

Même s'il était plus petit que ses comparses et loin d'avoir leur carrure d'armoire à glace, Sylvain Dagenais était un bagarreur du genre hors-la-loi du Far-West.

Sa femme, Coleen, une splendide fille de 22 ans qui se dit danseuse de profession, a déclaré, hier, en Cour supérieure, que son défunt époux était souvent armé d'un pistolet de fort calibre, lorsqu'il allait dans un

cabaret, et que, parfois, il le portait, bien visible, à la ceinture. Au surplus, il ne payait jamais les consommations qu'il commandait.

Il cherchait la bagarre partout où il allait mais il arrivait qu'on la lui fasse. Il est souvent, en effet, revenu à la maison amoché.

Mme Dagenais a tenu ces propos en réponse aux questions que lui posaient, en contre-interrogatoire, Mes Robert La Haye et Sydney Leithman, avocats de la défense au procès de Bruno Zanetti, propriétaire de caba-

ret de Laval, Carol Dufour, son gérant, et Régis Asselin, accusés du meurtre de Dagenais et de Robert Thomas, un de ses amis, en 1984.

Dagenais avait été tué au moment où il s'apprêtait à démarrer dans sa voiture de marque Camaro dans laquelle une bombe télécommandée placée sous le siège avait fait explosion. Thomas, pour sa part, avait été abattu de cinq balles, en face de sa demeure.

Dans sa preuve, la poursuite, représentée par Me Bernard Laprade, entend établir que Zanetti voulait éliminer Dagenais et Thomas, qui causaient du désordre dans son établissement, et qu'avec l'aide de Dufour, il a offert un contrat en ce sens à des tueurs à gages, dont l'accusé Asselin.

Mme Dagenais a dit qu'elle ne sait pas si son mari a déjà eu un emploi légitime mais elle savait qu'il s'adonnait au trafic de la cocaïne en fortes quantités aussi bien comme acheteur que comme vendeur. Il faisait aussi de la perception de dettes et se livrait à l'extorsion.

Elle a dit que tous deux ont fréquemment changé d'adresse, entre le début de l'année 84 et le moment de sa mort, en septembre de la même année.

À sa connaissance, son mari n'a jamais tué personne.

Le procès doit se poursuivre lundi matin.

Aucun contact avec les ravisseurs de Paulson

Presse Canadienne
OTTAWA

Les chances d'une libération prochaine de l'ingénieur canadien Richard Paulson ont diminué hier lorsque des officiels du ministère des Affaires extérieures ont fait savoir qu'aucun pourparler n'avait actuellement lieu avec ses ravisseurs.

La porte-parole Réjeanne Dodd a indiqué que les informations préliminaires fournies mercredi par des fonctionnaires consulaires canadiens étaient incorrectes, et que des représentants de l'employeur de Paulson s'efforçaient toujours d'entrer en contact avec ceux qui ont kidnappé l'ingénieur, dimanche.

Les fonctionnaires consulaires « ont clarifié (leurs déclarations), à savoir qu'ont tenté d'entrer en contact avec les ravisseurs », a dit Dodd, mais que les tentatives n'avaient pas porté fruit.



Gérald LeBlanc

La réponse de Steinberg

Justice oblige! Si l'on se permet de signaler les mauvais coups de quelqu'un, il faut savoir reconnaître ses gestes méritoires.

La semaine dernière, je vous faisais part de mon indignation et de ma rage devant l'arrogance (je la qualifie de rhodésienne) d'un jeune commis du supermarché Steinberg de La Cité, angle des rues Jeanne-Mance et Prince-Arthur. « You pay, but I speak... », m'avait lancé ce francophone effronté. Au gerant lui demandant de parler français aux clients francophones, l'insolent avait renchéri: « Pourquoi? ».

Trop c'est trop! Dignité oblige! J'avais alors décidé d'abandonner mon panier, déjà plein de provisions, pour aller faire mon marché où l'on me parlait en français.

Cet appel au boycott a suscité toutes sortes de réactions, écrites ou téléphoniques. En général d'accord avec mon attitude, les gens voulaient signaler leur propre difficulté à se faire servir en français dans certains commerces de la région montréalaise.

Par contre, Paul Michaud de Saint-Lambert se plaint de la « francophilie exacerbée » de ceux qui, comme moi, montent en épingle le moindre recul du français. M. Michaud a une toute autre vision de la réalité: notre langue se porte très bien à Montréal, où il estime « possible de vivre à 95 p. cent en français ».

Il est pour le moins étonnant de constater que les supermarchés Steinberg, directement visés dans ma chronique, n'ont pas réagi comme M. Michaud.

Deux jours après la parution de l'article, le vice-président Régis des supermarchés chez Steinberg, Claude Henri, appelait pour s'excuser du comportement de son employé et promettait d'apporter les correctifs requis pour que cet incident ne se reproduise point.

Voici quelques extraits de la lettre venue confirmer la conversation téléphonique de M. Claude Henri.

« J'ai pris connaissance de votre article du mercredi 4 mars 1987 concernant l'incident survenu à notre magasin Steinberg La Cité. C'est un incident regrettable et nous en sommes désolés. Je peux vous affirmer qu'il s'agit d'un cas isolé et qu'il sera l'objet d'un suivi minutieux de notre part... Votre article a déjà servi à sensibiliser plus de 400 employés présents à une réaction le 4 mars dernier en soirée. Les réactions ont été vives car la fierté chez nos employés constitue un élément important de la culture Steinberg vers le client... »

Inutile de vous dire que je préfère la réaction de M. Henri à celle de M. Michaud. Je retournerai donc demain chez mon Steinberg de La Cité et je ferai sans doute un arrêt prolongé au comptoir des salades et charcuteries, où tout a commencé avec mon beau brumel moustachu.

Il ne faut pas voir ici une bulle de canonication pour la maison Steinberg et sa grande fille Miracle Mart. Loin de là! M. Henri a encore du travail à faire. À preuve, une autre lettre fort intéressante de Pirandello Côté, une enseignante dont le syndicat a fait imprimer le petit macaron « Parlez-moi français ».

C'est au Steinberg du Chemin-de-la-Reine-Marie que Mme Côté s'est fait servir une réplique qui mérite réflexion. Même en arborant son macaron, Mme Côté a dû insister pour qu'on lui parle français. S'étant plainte au gérant, elle écrit avoir reçu la réponse suivante.

« Écoutez madame, il y a des gens de toutes les nationalités qui viennent ici, on ne peut pas parler toutes les langues. Et ici, on ne fait pas de politique. »

Cette réponse est fort intéressante car elle touche le cœur du problème linguistique à Montréal. C'est vrai qu'il y a une centaine de nationalités dans le quartier Côte-des-Neiges. Ce qui inquiète cependant c'est la conclusion du gérant: il y a toutes sortes de nationalités, donc on parle anglais, la langue commune de tout le monde.

Ce raisonnement, courant à Toronto et dans toutes grandes villes canadiennes, devient fort problématique à Montréal. Si tous les non-francophones sont acquis à l'anglais, comme le réclament Alliance Québec et le quotidien *The Gazette*, il vaut mieux abandonner le projet de bâtir, au Québec, une société francophone dynamique.

Ce qui nous amène directement aux accusations de xénophobie lancées aux Québécois, suite à la publication cette semaine d'un sondage dans le quotidien *Le Devoir*.

Xénophobes et racistes, nous le sommes sans doute, ni plus ni moins probablement que les autres sociétés occidentales. Ce n'est pas une question de morale ou de vertu, mais un problème animal de proximité, de nombre et de sécurité.

Il faut éviter les événements qui viennent activer ce besoin profond et universel de trouver des coupables identifiables, d'identifier des goupes inférieurs, de créer des boucs-émissaires.

Chez nous, deux facteurs risquent justement d'exacerber les tensions raciales. On était habitué de recevoir des Juifs, des Italiens, des Polonais, des Grecs, des Portugais... des immigrants venus d'Europe tout comme nos ancêtres français et anglais qui ont fait le Canada.

Les récentes vagues sont différentes. C'est un premier facteur porteur de danger, un premier signal d'alarme. Les immigrants nous viennent surtout d'Asie ou des Antilles et d'Amérique latine. Les Haïtiens, les Vietnamiens, les Pakistanais, les Turcs, les Chiliens risquent d'éveiller chez nous un plus grand sentiment d'insécurité devant l'inconnu, devant le différent, devant l'étranger (la peur et la haine de l'étranger, c'est ça la xénophobie).

Ce danger de rejet s'accroît lorsque les aspirants Québécois arrivent subitement par centaines et par milliers en revendiquant le statut de réfugié. Ce n'est plus nous qui choisissons nos immigrants, mais eux qui s'imposent à nous.

Il faut tenir compte de ces circonstances aggravantes dans les réponses fournies par les Québécois au sondage sur les immigrants. Il faut aussi multiplier, de part et d'autre (les associations ethniques de Montréal ont aussi une grande part de responsabilité), les gestes susceptibles de faciliter l'approvisionnement mutuel. Nous, journalistes, avons ici un rôle de premier plan.

Une deuxième circonstance aggravante est particulière à Montréal. Il s'agit de la crainte des francophones de voir les nouveaux arrivants se lier à la minorité anglophone pour contrer le projet de maintenir une société française en Amérique du Nord.

Aussi longtemps que le gérant de Steinberg du Chemin-de-la-Reine-Marie tiendra le langage qu'il a tenu à Mme Côté, aussi longtemps que les Québécois (y compris certains membres de notre gouvernement) continueront à parler des non-francophones comme d'une catégorie de citoyens voués à joindre les rangs de la minorité anglophone... on prêtera un deuxième flanc aux accès de fièvre xénophobe.

Faites de bonnes affaires avec l'ensemble de l'ordinateur personnel «EXT»

1299⁹⁹ ch.

COMPATIBILITÉ AVEC IBM ET DE LA PUISSANCE À REVENDRE!

- Avec écran ambre 1220 de Zenith.
 - Compatible à IBM
 - Mémoire vive de 640K
 - Microprocesseur 8088
 - 1 unité de disques, 360K
 - Carte de série avec calendrier et horloge
 - Carte-adaptateur pour graphiques de couleurs, avec port parallèle pour imprimante
 - 8 fentes pour expansion

Renseignez-vous au sujet de la garantie d'un an. 1299.99 l'ens.

Hors photo:

1A. Avec deux unités de 360K. 1499.99 l'ens.

1B. Avec une unité de 360K et une unité 20MB de disques rigides. 2099.99 l'ens.

- LOGICIEL INTÉGRÉ «FIRST CHOICE» DE PFS.
 - Combine 4 fonctions d'affaires, soit le traitement de mot (avec chequier d'expédition et vocabulaire de 75,000 mots), gestion des fichiers, tableur (spreadsheet) et communications électroniques. (Version anglaise seulement.) 199.99 ch.
- PROGRAMME «MICROSOFT» MS DOS 3.2 AVEC «GW-BASIC».
 - De nouvelles commandes et des caractéristiques de tout premier plan. Ce système a établi les standards pour les ordinateurs PC de IBM et leurs compatibles. Avec le «GW-Basic» pour fonctions de base. (Version anglaise seulement.) 100.00 ch.
 - * S'il est acheté au même moment que l'ensemble de l'ordinateur personnel «EXT», ce logiciel ne vous coûtera que 99.99 ch.

IMPRIMANTE À MATRICE DE POINTS «HOMEWRITER 10» DE EPSON

- Peut imprimer 100 caractères par seconde dans le mode brouillon ou dans un choix de modes quasi-lettre. Avec double frappe, ruban de rechange pour cartouche, cartouche pour interface d'imprimante (câble compris), entraînement par traction. Fonctionnement avec papier jusqu'à 8 1/2 po de large. 449.00 ch.

POUR PLUS DE DÉTAILS, renseignez-vous au quartier des affaires le plus près.

Région de Montréal: Centre-ville, 5e étage; 284-8989

Programme d'entretien prolongé offert pour tous les ordinateurs personnels vendus chez Eaton.

IBM est une marque déposée de International Business Machines Corp.



LE QUARTIER DES AFFAIRES EATON

DES SOLUTIONS PRATIQUES POUR VOUS ET VOTRE ENTREPRISE

EATON

VOTRE GARANTIE DE QUALITÉ À JUSTES PRIX

«Quand je serai grand, je serai guéri» l'espoir d'un millier d'enfants atteints de cancer



Souscrivez généreusement



Faites parvenir vos dons au soins de LEUCAN, 3045 Chemin de la Côte Ste-Catherine, Montréal, (Québec), H3T 1C4. Également, les succursales de la Banque d'Épargne, de la Banque Nationale et les stations services Ultramar acceptent vos dons partout à travers la province.

LEUCAN

L'Association pour les enfants atteints de leucémie ou d'une autre forme de cancer.

LITS DE LAITON

GARANTIS PUR LAITON (BRASS)



Prix cour. 1795⁹⁹ MAINTENANT 875⁹⁹



Prix cour. 1050⁹⁹ MAINTENANT 495⁹⁹



50% DE RÉDUCTION



Prix cour. 1545⁹⁹ MAINTENANT 725⁹⁹

AVIS IMPORTANT - AUCUN NETTOYAGE NÉCESSAIRE Nos lits sont garantis laiton véritable et leur fini laqué ne nécessite pas de polissage.

Choix de nombreux modèles, certains garnis de porcelaine. Réductions sur toutes les grandeurs et tous les modèles. *Les prix indiqués s'entendent pour des lits doubles

MANUFACTURE DE LITS GEORGIAN BRASS

16356 boul. Gouin ouest, Pierrefonds

Prendre la route Transcanadienne jusqu'à la Montée St-Charles, vers le nord jusqu'à Gouin, tourner à droite

Tél. 457-2755

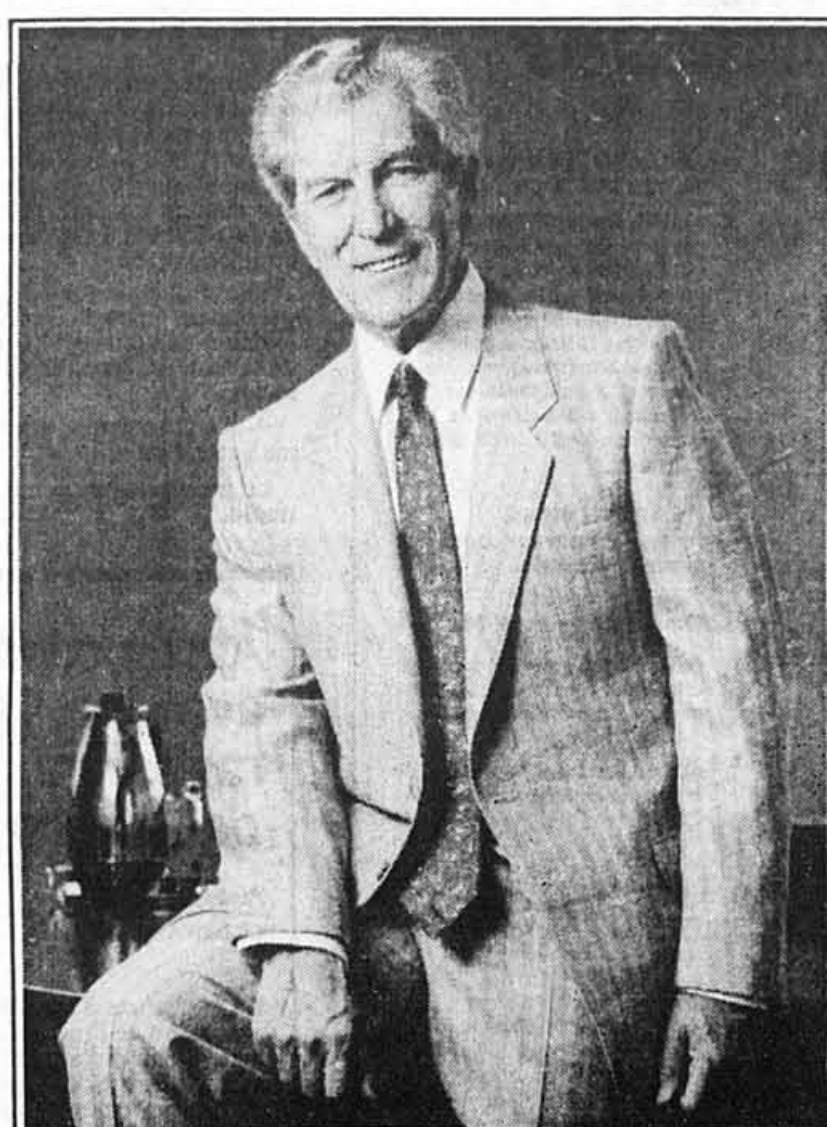
A. Gold & Sons®

Depuis 1899

Nous sommes fiers de notre équipe
et nous aimerions que vous rencontriez ses membres.
Ils sont les professionnels du vêtement les plus réputés au Canada
ET
"Ils ne signent que des vêtements qui vous vont à la perfection"

Larry Soifer
Carrefour LavalJohnny Wax
960, Ste-Catherine o.Flavio Mancini
Fairview Pointe-ClaireJack Eliahoo
960, Ste-Catherine o.Sam Mallous
Centre RocklandAndré Trudel
Promenades St-Bruno

Dans les coulisses, nous disposons d'une autre équipe de maîtres tailleurs et d'ajusteurs expérimentés, qui sont à votre service dans nos propres ateliers et dans nos magasins. Eux aussi ne signent que des vêtements qui vous vont à la perfection.



Chez A. Gold & Sons, seul un maître tailleur prend vos mesures et vérifie vos essayages. Vous pouvez choisir parmi plus de 1000 tissus et de plus vous choisissez la coupe et le modèle que vous désirez.

Dès maintenant, durant notre solde, vous pouvez économiser tout en vous offrant le luxe d'un vêtement sur mesure. Quelle différence. Quel choix. Quel plaisir. Et quelle merveilleuse façon de se distinguer des autres.

André Bougie
Galeries d'AnjouElie Choueri
960, Ste-Catherine o.Joe Beaudoin
Carrefour LavalSam Youssef
Centre RocklandGilles St-Pierre
Galeries d'AnjouCharles Boridy
Promenades St-Bruno

SOLDE DE COMPLETS ET TAILLEURS
Taillés à la main
FAITS SUR MESURE

ord. 535\$ **448\$** épargnez 87\$

(Supplément pour grandes tailles)

Gilet 98\$ • Veston sport 348\$ • Pantalon ou jupe 128\$

**Voici une occasion rêvée d'entrer dans
le monde du fait sur mesure**



PLACE VERTU •
CENTRE ROCKLAND •
960, STE-CATHERINE O. •
FAIRVIEW POINTE-CLAIRE •



• GALERIES D'ANJOU
• LES PROMENADES
SAINT-BRUNO
• LE CARREFOUR LAVAL

American Express, Visa, MasterCard, Diners, Carte Blanche et la carte A. Gold & Sons

Québec réévaluera le nouveau programme de maths du secondaire III l'an prochain

La réponse du MEQ au taux d'échec particulièrement élevé à ce niveau

ANDRÉ PRATTE

Le ministère de l'Éducation vient de décider de faire l'an prochain une évaluation complète du nouveau cours de mathématiques de secondaire III, a appris *La Presse* hier.

Une forte proportion d'élèves ont échoué le cours MAT-314 depuis son implantation dans la plupart des commissions scolaires l'an dernier. Ces mauvais résultats ont suscité l'inquiétude chez les professeurs de mathématiques et ont incité leur association, le Groupe des responsables en mathématique au secondaire (GRMS), à demander au ministère et aux commissions scolaires de prendre des moyens pour diminuer le nombre des échecs.

L'évaluation d'un programme étant un long processus, Québec ne pourrait mettre en place d'éventuelles mesures correctives avant l'automne 1989.

Au ministère de l'Éducation, le

responsable du dossier des mathématiques M. André Fournier estime qu'il n'y a pas lieu de paniquer :

« Il faut relativiser tout ça : la première année d'implantation d'un programme pose toujours des difficultés qui s'estompent à la deuxième. »

Il y a quand même des signes d'inquiétude au ministère. À l'origine, ce sont les nouveaux cours de mathématiques de secondaire I et II qui devaient faire l'objet d'une évaluation l'an prochain. L'alarme sonnée par les professeurs de mathématiques a convaincu Québec de changer ses plans et de devancer l'évaluation du cours de secondaire III.

Pour évaluer un programme, le ministère fait un sondage auprès des enseignants, des conseillers pédagogiques, des directeurs d'école, etc.

Il faut aussi passer un examen à la fin de l'année à un échantillon d'élèves.

Les résultats sont compilés durant l'été et analysés durant l'automne. Le ministère élabore ensuite les mesures correctives qui relèvent de son autorité, et envoie aux commissions scolaires un rapport leur suggérant des mesures qui relèvent d'elles.

Le président du GRMS M. Jean Nevers Aubourg a qualifié la décision du ministère de « très bonne démarche », mais il se demande si des gestes ne devraient pas être faits avant que l'évaluation soit complétée :

« En attendant, il y a des milliers d'élèves qui vont passer par le secondaire III et qui n'auront pas les acquis nécessaires pour continuer. »

Le responsable des mathématiques au ministère de l'Éducation M. Fournier souligne que plusieurs des causes d'échecs identifiées par le GRMS sont d'origine locale : horaires selon lesquels les élèves se retrouvent plusieurs jours sans cours de mathématiques, promotion d'élèves ayant

échoué le cours de l'année précédente, etc.

Une des recommandations des enseignants de mathématiques relève cependant du ministère.

Le GRMS déplore que le nouveau régime pédagogique ait réduit de 150 à 100 par année le nombre d'heures consacrées aux mathématiques en secondaire III. Le professeur voit moins ses élèves et est souvent obligé de reprendre dans un cours la matière vue lors du cours précédent.

Le GRMS souhaite que Québec ramène en secondaire III 50 des 200 heures consacrées aux mathématiques en secondaire IV.

Pourquoi le ministère ne fait-il pas son évaluation du cours MAT-314 cette année, puisqu'il a eu l'écho des inquiétudes des professeurs dès l'an dernier ? Parce qu'on estime à Québec qu'on doit laisser les enseignants, les commissions scolaires et les élèves s'habituer au nouveau programme avant de pouvoir porter un jugement valable sur ses forces et ses faiblesses.

Les meilleurs prix à la pompe : l'APA étend sa campagne au Québec

La campagne lancée le 2 mars par l'Association pour la protection des automobilistes (APA) pour faire connaître le nom des stations-service qui affichent les meilleurs prix à la pompe dans la région métropolitaine, sera étendue à l'ensemble du Québec.

Ainsi dès lundi, les stations radios et les médias d'information dans toutes les régions du Québec seront invités à dévoiler le nom des stations-service indépendantes qui affichent les plus bas prix de l'essence sans plomb.

« Le message qui sera lancé, a précisé hier à *La Presse* Michel Sigouin, directeur des Communications à l'APA, invitera les consommateurs à ignorer le libre-service des six grandes compagnies pétrolières au pro-

fit des stations-service indépendantes. »

Selon M. Sigouin, cette décision vise essentiellement à inviter les consommateurs québécois à exercer une certaine pression sur les compagnies Petro-Canada, Shell, Ultramar, Sunoco, Texaco et Esso.

Certes, la baisse des prix à la pompe anticipée par l'APA à la suite de cette campagne ne s'est pas encore manifestée concrètement, cependant le nombre de stations-service indépendantes a plus que triplé : il est passé de sept à 26.

Rappelons qu'actuellement le plus bas prix du litre d'essence sans plomb est de 52,1 cents (Montréal-Est) et le plus élevé de 55,8 (Montréal-Sud-Ouest). On peut s'informer à l'APA : 273-1733.

Descente dans une maison de jeu

Vingt-cinq personnes ont été arrêtées hier par des agents de la section du crime organisé de la police de la CUM dans une maison de jeu située 7057 boulevard Saint-Michel. Une petite quantité de cocaïne a par ailleurs été saisie sur les lieux, ainsi que des cartes, des dés et \$20 000 en argent. René Laroche, âgé d'une quarantaine d'années, devait comparaître ce matin en Cour municipale sous l'accusation d'avoir tenu une maison de jeu. Les autres personnes appréhendées, toutes des récidivistes, semble-t-il, seront appelées à comparaître par voie de sommation.

Laval et Laurentides

Laval déclare la guerre aux danseurs et danseuses nus



JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Dans le but d'exercer un meilleur contrôle sur les établissements qui présentent des spectacles de danseurs nus, le comité exécutif de Laval demande à son directeur du contentieux d'étudier la Loi des cités et des villes de l'Ontario.

La province voisine autorise les municipalités à réglementer dans leur territoire les numéros présentés par les danseurs et danseuses nus dans les débits de boisson.

Ce sont les municipalités qui émettent les permis de travail à ces personnes.

Les municipalités ontariennes confient à deux fonctionnaires, assermentés comme agents de la paix, le soin de faire la tournée des endroits où l'on donne de tels spectacles.

Lorsqu'ils notent des irrégularités, ils informent les policiers municipaux. La police a aussi le mandat de faire des visites seule ou avec les fonctionnaires lorsque nécessaire.

Les responsables de la mise en application de ce règlement sont satisfaits des résultats obtenus et des moyens de contrôle à leur disposition.

C'est à la suite d'une enquête de Mme Pierrette Patenaude, conseiller municipal, que le comité exécutif a demandé au directeur du contentieux, Me Jean Allaire, d'étudier le règlement ontarien et de faire ensuite ses recommandations.

LES ARCADES À DIX-HUIT ANS ?

À la suite de plaintes répétées de parents et de directions d'écoles, Laval a décidé de s'adresser au gouvernement du Québec afin qu'il adopte une loi fixant à 18 ans l'âge minimum pour être admis dans les arcades ayant plus d'une machine électronique de jeu.

Dans une lettre envoyée au ministre de la Justice, l'administration lavalloise signale que les municipalités n'ont pas le droit de réglementer la fréquentation de ces endroits. Elle suggère aussi au ministre de confier aux municipalités le pouvoir de fixer l'âge minimum d'admission.

Une copie de la lettre a été envoyée à l'Union des municipalités du Québec afin que cet organisme fasse les mêmes recommandations. À Laval, on croit que les municipalités sont capables d'agir avec efficacité dans ce domaine.

LA CULTURE EN SERRES

L'administration lavalloise et la Corporation de développement économique de Laval étudient actuellement la demande d'une entreprise qui veut venir s'installer dans l'île Jésus pour y faire de la culture en serres. Les dirigeants de cette compagnie veulent implanter une toute nouvelle technologie.

Cette entreprise pourrait devenir la première à s'établir dans le parc agricole que projette de créer l'administration Lefebvre-Vaillancourt.

POUR LA FERMETURE D'UN DÉPÔTOIR

Le Centre local d'écologie de Mirabel demande la fermeture du site d'enfouissement sanitaire Argenteuil-Deux-Montagnes, à Mirabel, parce qu'il comporte certains dangers pour les résidents du secteur.

Le président de cet organisme, M. Jacques Allard, invite la population de Mirabel à assister, le 16 mars, à une réunion à l'aréna Jean Laurin, situé dans le secteur Saint-Augustin.

L'histoire de ce site est très longue, elle date d'au moins 20 ans. L'emplacement situé dans le secteur Saint-Jérusalem a été acheté par la municipalité de Lachute. Le village de Saint-Jérusalem faisait alors partie de cette municipalité. Il est maintenant l'un des districts de Mirabel.

Actuellement, le site sert à huit municipalités.

Dernièrement, les ministres Cliford Lincoln et Claude Ryan (ce dernier est député d'Argenteuil) ont demandé au conseil municipal de Mirabel d'appuyer la présentation d'un projet de loi afin de permettre que le site soit agrandi.

Un porte-parole de l'hôtel de ville a déclaré que la Ville était prête à donner son appui à la condition expresse que les huit municipalités s'engagent à prendre toutes les mesures qui s'imposent pour écarter tout danger pour les résidents du secteur.

Mais, ces huit municipalités ne peuvent pas aller sur le marché des emprunts afin de trouver l'argent nécessaire pour effectuer les travaux requis.

La raison de cette incapacité est que les huit municipalités ne se sont jamais constituées légalement en corporation pour opérer ce lieu d'enfouissement sanitaire.

DE CHOSES ET D'AUTRES

Cinq cents amants de la nature s'opposent à ce que l'on construise des maisons dans le bois Papineau. Ils ont signé une pétition demandant au comité exécutif de Laval de n'émettre aucun permis de construire dans ce coin de forêt situé au nord de la station de police du boulevard Saint-Martin tant qu'il n'y aura pas entente précise et finale entre Québec et la Ville sur la délimitation des espaces verts dans l'île Jésus... Le feu a causé pour \$262 750 de dégâts à Laval en février... Le conseiller municipal Georges Gagné a accepté la présidence du championnat provincial de hockey collégial AA qui aura lieu les 3, 4 et 5 avril, à l'aréna Cartier.

ON COUPE

CHEZ

HAROLD Cummings LTÉE

CHEVROLET OLDSMOBILE

739-1911

VOISIN DU NAMUR

REMISE DE 750\$

Chevrolet Cavalier, Celebrity, Camions, Olds, Cutlass, Firenze, Ciera

SPÉCIAUX DE LOCATION

AUCUN DÉPÔT INITIAL

5255, JEAN-TALON OUEST (ANGLE DÉCARIE)

Départements pièces et service ouverts jusqu'à 3h le matin (lundi au jeudi)

RABAIS jusqu'à 1000\$

climatiseur gratuit sur certains modèles

LOUEZ POUR AUSSI PEU QUE

158\$ contrat de 48 mois Chevy - Chevette

Dès le 16 mars

Une importante nouvelle sur la déréglementation aérienne!

Sprint: elles partent comme des petits pains chauds à compter de seulement 7280\$



La nouvelle p'tite Chevrolet vous réserve mille et un plaisirs!

La nouvelle Sprint de Chevrolet se veut une voiture des plus abordables. Mais ne vous y trompez pas! La Sprint est vendue à petit prix, mais elle est équipée en grand!... au goût d'aujourd'hui.

En effet, construite pour Chevrolet au Japon, la Sprint est une voiture de haute technologie qui vous en donne plus pour votre argent: traction avant, boîte manuelle 5 vitesses facile à manoeuvrer, fringant moteur de 1 litre à arbre à cames en tête, suspension indépendante à jambes MacPherson à l'avant et direction à crémaillère pour une conduite des plus sportives.

La Sprint est livrable également en version turbocompressée avec échangeur thermique pour des performances accrues.

Très grande habitabilité pour quatre personnes, généreux volume de chargement, prix irrésistible, cotes de consommation



remarquables (5,1 L/100 km** - 55 mi/gal.). Aucune autre voiture au Canada n'est plus économique en carburant!

La Sprint... la p'tite Chevrolet au goût du jour! Passez chez votre concessionnaire Chevrolet aujourd'hui même, elle vous y attend!

CHEVROLET. AU RYTHME D'AUJOURD'HUI.

Chevrolet

*Prix de détail suggéré par le fabricant pour le modèle Sprint de base. Le concessionnaire peut vendre à un prix inférieur. Frais de transport, taxe de vente provinciale et immatriculation en sus.
**Cotes de consommation combinées fondées sur des méthodes d'essai approuvées par Transports Canada pour la Chevrolet Sprint de base 1987 équipée du moteur de 1 litre et de la boîte manuelle 5 vitesses. Votre consommation réelle peut varier selon les conditions d'utilisation.

C'EST NOTRE PLUS GRANDE CÉLÉBRATION DE L'ANNÉE!

OBTENEZ LA MEILLEURE AUBAINE QUI SOIT ET RECEVEZ UNE

REMISE DE 750\$ DIRECTEMENT DE GM.

C'est notre plus grande célébration de l'année! Une remise de 750 \$ vous sera versée directement par General Motors du Canada. Vous pouvez mettre cet argent dans vos poches ou encore l'utiliser comme premier versement. Le choix est vôtre!

Rappelez-vous toutefois que pour être admissible à la remise, il vous faut prendre livraison au détail de votre véhicule avant le 30 avril. La remise comprend la participation du concessionnaire.

EMPOCHEZ 750 \$ GRÂCE AUX VOITURES FAMILIALES QUI SE VENDENT LE MIEUX AU CANADA

Chevrolet Celebrity
Pontiac 6000 • Oldsmobile Ciera
Buick Century



Location à partir
de seulement
272,^{98\$ **}
par mois

EMPOCHEZ 750 \$ GRÂCE À LA CHEVROLET NOVA DE CLASSE MONDIALE

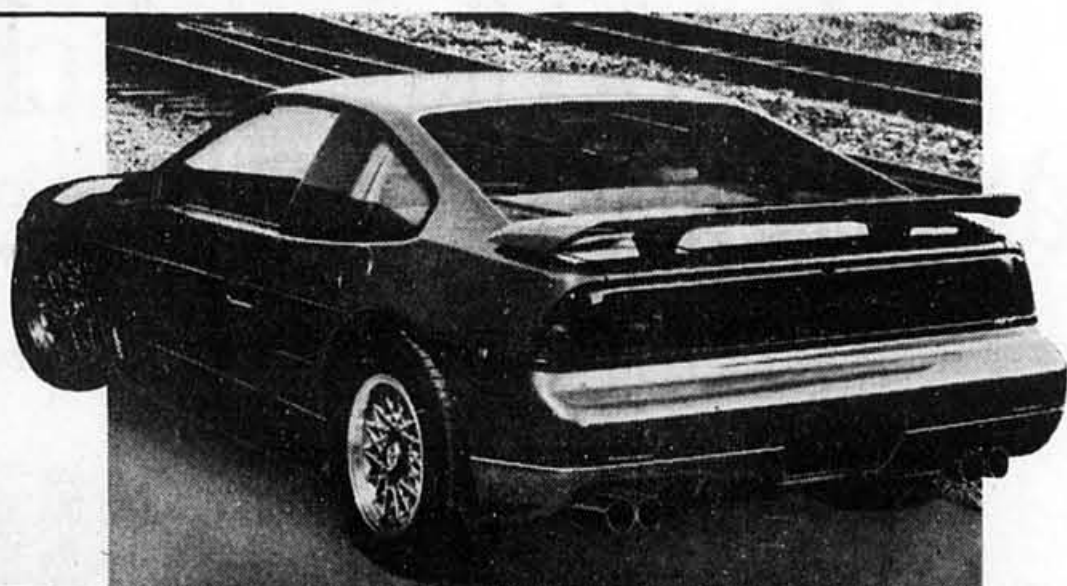


Location à partir de
seulement
220,^{25\$ **}
par mois

550\$ Remises spéciales de location et pour les parcs offertes sur certains modèles chez les concessionnaires GM participants.

EMPOCHEZ 750 \$ GRÂCE À LA SENSATIONNELLE PONTIAC FIERO

Location à partir
de seulement
263,^{15\$ **}
par mois



EMPOCHEZ 750 \$ GRÂCE AUX VOITURES PERFORMANTES LES PLUS ATTRAYANTES

Chevrolet Monte Carlo
Pontiac Grand Prix
Oldsmobile Cutlass Supreme
Buick Regal



EMPOCHEZ 750 \$ OU OBTENEZ LA CLIMATISATION SANS SUPPLÉMENT* GRÂCE AUX VOITURES SOUS-COMPACTES LES PLUS EN DEMANDE**

Chevrolet Cavalier
Pontiac Sunbird
Buick Skyhawk
Oldsmobile
Firenza

Location à partir de
seulement
177,^{70\$ **}
par mois



CÉLÉBREZ CHEZ LE CONCESSIONNAIRE GM PARTICIPANT DE VOTRE RÉGION!

Chevrolet • Pontiac • Oldsmobile • Buick • Cadillac • Camions Chevrolet et GMC

INFORMEZ-VOUS AUPRÈS DU CONCESSIONNAIRE AU SUJET DES REMISES SPÉCIALES OFFERTES PAR LE FABRICANT POUR LES CHEVROLET CHEVETTE ET PONTIAC ACADIAN, ET POUR LES VOITURES CADILLAC SEVILLE, CADILLAC ELDORADO, OLDSMOBILE TORONADO ET BUICK RIVIERA.

*Voyez le concessionnaire GM pour connaître les termes et conditions de cette garantie limitée.
**Tous les versements de location indiqués dans le message de vente GM sont calculés à partir du PDSF des modèles de base; taxes, frais de livraison et d'immatriculation en supplément. Base sur une durée de 48 mois; financement par l'intermédiaire de GMAC. Des restrictions peuvent s'appliquer quant à la distance parcourue. L'offre est valable pour les véhicules commandés et livrés à partir du stock des concessionnaires. Les concessionnaires peuvent offrir un taux de location inférieur. Ces offres spéciales de location sont valables pour les clients admissibles et prennent fin le 31 mars 1987.
***Les commandes doivent être passées au plus tard le 31 mars 1987. L'offre ne s'applique qu'aux modèles spécialement équipés. Taxe d'accise non comprise.
Voir un concessionnaire participant pour les détails.



99 © A.O.C. 1979

LA GARANTIE GM DE*
GM 6/100 000 km
ANS / 100 000 km

SAMEDI CHEZ SEARS SERA UNE JOURNÉE DES PLUS **INCROYABLES!**

15% DE RABAIS

du prix ordinaire étiqueté sur tous
les nouveaux articles mode de printemps!

**Tous les vêtements pour hommes,
femmes et enfants**

**Tous les bas, sous-vêtements
et activêtements**

Tous les bijoux

Tous les bagages

(Chaussures, accessoires mode, produits de beauté et parfums non compris dans cette offre)

**Tout y est...la crème de la mode de printemps
à 15% de rabais. Samedi le 14 mars seulement.**

Prix en vigueur le samedi 14 mars 1987, ou jusqu'à épuisement des stocks

SEARS

vous en avez pour votre argent...et plus

**SATISFACTION OU REMBOURSEMENT • SERVICE APRÈS-VENTE ASSURÉ DANS TOUT LE CANADA •
LA CARTE DE CRÉDIT N° 1 DES MAGASINS À RAYONS AU CANADA • LE MAGASIN DES MARQUES KENMORE, DIEHARD, CRAFTSMAN**

Les mentions 'Ord.' ou 'Était' de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Heures d'ouverture: 9h30 à 17h30 du lundi au mercredi; de 9h30 à 21h le jeudi et le vendredi; de 9h à 17h le samedi. **Ville St-Laurent**, Place Vertu, 335-7770; **Brossard**, Mail Champlain, 465-1000; **Anjou**, Galeries d'Anjou, 353-7770; **Laval**, Carrefour Laval, 682-1200; **LaSalle**, Carrefour Angrignon, 364-7310; **St-Jérôme**, Carrefour du Nord, 432-2110; **St-Jean**, Carrefour Richelieu, 349-2651.

Copyright Canada, 1987, Sears Canada Inc.

L'OJR menace d'exécuter un otage français

Un délai de 48 heures

AFP, Reuter
BEYROUTH

L'Organisation de la justice révolutionnaire (OJR) a menacé hier d'exécuter dans 48 heures l'otage français Jean-Louis Normandin si le premier ministre de France Jacques Chirac « ne clarifie pas » d'ici là les récents propos du président François Mitterrand concernant les otages et l'aide militaire française à l'Irak.

Dans un communiqué manuscrit en arabe parvenu à une agence de presse occidentale à Beyrouth, accompagné d'un cliché instantané couleur de M. Normandin, l'OJR affirme que l'otage sera « jugé et exécuté à l'expiration du délai et l'organisation se considérera libre des accords conclus et des engagements en cours ».

Jean-Louis Normandin, 34 ans, membre d'une équipe technique d'Antenne-2, a été enlevé le 8 mars 1986 dans la banlieue chiite de Beyrouth. L'OJR, qui a revendiqué son enlèvement, détient également les Américains Joseph Cicippio et Edward Tracy.

Selon l'OJR, M. Mitterrand « a délibérément violé les engage-

ments de son gouvernement et les négociations qui étaient en bonne voie, en tenant des propos irresponsables sur l'affaire des otages et la fourniture d'armes de mort et de destruction au régime irakien ».

M. Mitterrand avait déclaré mardi à Paris que « les conditions posées par les ravisseurs n'étaient pas acceptables ». Il avait réaffirmé que la France « n'a pas accepté de vendre des armes à l'Irak, et ajouté que Paris « continue de fournir des armes à l'Irak mais n'est pas pour autant l'ennemi de l'Irak ».

Le communiqué de l'OJR est le premier d'une organisation détachée des otages, depuis l'entrée des troupes syriennes à Beyrouth-ouest le 22 février. L'OJR, qui s'était fait connaître en enlevant le 8 mars 1986 quatre membres de l'équipe d'Antenne-2, dont trois ont été depuis lors libérés, avait multiplié ses avertissements, ces derniers temps.

Entre le 6 et le 10 février, elle avait — dans trois communiqués — mis en garde contre une agression militaire américaine qui mettrait en danger la vie des otages et averti la France qu'elle risquait de perdre les résultats positifs de sa politique si elle poursuivait ses livraisons d'armes à l'Irak.

L'OJR a d'autre part adressé une mise en garde indirecte à la Syrie, se disant prête à abattre tous ses otages dans le cas où une opération serait menée pour tenter de les faire libérer.

Plusieurs des otages étrangers enlevés au Liban sont, pense-t-on généralement, détenus dans les quartiers sud de Beyrouth, où les Syriens se sont abstenus jusqu'ici de se déplacer. Par ailleurs, l'armée israélienne a effectué hier un débarquement hélicoptère à la lisière de la « zone de sécurité » qu'elle a instaurée au Liban-sud, alors que son artillerie bombardait des villages limitrophes de cette zone, blessant une femme.

Des soldats israéliens, débarqués d'hélicoptères, ont ratissé les routes de cette région, particulièrement autour de Rachaf (à 119 km au sud de Beyrouth).

L'artillerie israélienne a ensuite bombardé le village de Haris, où une femme a été blessée, et les abords des villages de Haddatha et Baraachit.

Hier matin, un officier israélien a été tué et un soldat blessé, selon un porte-parole militaire israélien, lors d'un accrochage avec des hommes armés à la lisière de la « zone de sécurité » sur la route du village de Rachaf.

Le Front de la résistance nationale libanaise (FRNL), regroupement de formations non intégrées, a affirmé avoir tendu une embuscade à une patrouille israélienne, tuant un militaire israélien et en blessant deux autres.



Un laitier libanais profite d'une accalmie dans les combats pour conduire ses chèvres au pâturage, près des camps de réfugiés. PHOTO REUTER

Propositions des É.-U. sur l'inspection des armes nucléaires à démanteler en Europe

Agence France-Presse
GENÈVE

Les États-Unis ont présenté hier à Genève des propositions sur la procédure d'inspection sur place destinées à assurer le respect d'un éventuel accord avec l'URSS sur la liquidation des missiles de moyenne portée (INF) en Europe, a annoncé dans un communiqué la mission américaine à Genève.

Ces propositions sont englobées dans un article du projet de traité sur les INF soumis par les Américains le 4 mars dernier. Le communiqué indique que le libellé de cet article, resté jusque là en blanc, a été mis au point « en étroite consultation avec les alliés de l'OTAN ».

« Les États-Unis souhaitent élaborer avec l'Union Soviétique à Genève un système efficace de vérification — incluant l'inspection sur place — qui constituerait un élément essentiel d'un traité solide et durable sur les INF. »

Par ailleurs, l'Union Soviétique a procédé hier à son deuxième essai nucléaire depuis la fin de son moratoire unilatéral. L'agence Tass a précisé que l'essai a été réalisé près de Semipalatinsk, au Kazakhstan.

Le principe de l'inspection sur place a été tout récemment accepté par l'URSS, qui n'y a mis comme condition que le respect d'une stricte réciprocité.

Le communiqué américain, très laconique, ne donne aucune précision sur les dispositions suggérées par Washington. Le projet de traité se fonde sur les propositions formulées par les Américains au sommet de Reykjavik : « option zéro » en Europe, où l'on démantellerait toutes les fusées de portée intermédiaires, et limita-

tion à cent des ogives stationnées ailleurs sur les territoires américains (y-compris l'Alaska) et soviétique.

Reste le problème des fusées de courte portée (SRINF) que les Américains ont inclus dans leur projet de traité sur les euromissiles et sur lesquelles la position soviétique reste encore ambiguë.

L'URSS a réaffirmé hier qu'elle était prête à entamer immédiatement des négociations sur ces fusées parallèlement à la recherche d'un accord sur les INF, mais n'a

jamais dit clairement si elle était disposée, comme le souhaitent les Américains, à inclure les deux volets dans un seul et même traité.

D'autre part, le quotidien *The Washington Post* a rapporté hier que la Maison-Blanche recherche une solution de compromis avec un groupe de sénateurs sur la manière d'interpréter le traité ABM de 1972 sur les armes anti-missiles. L'administration veut éviter que le Congrès vote une loi obligeant le gouvernement à respecter une interprétation « étroite » du traité ABM.

Troubles entre chrétiens et musulmans au Nigeria

Reuter, AFP
LAGOS

Des églises et des bars ont été mis à sac, cette semaine, dans l'État de Kaduna, dans le nord du Nigeria, au cours d'affrontements entre chrétiens et musulmans qui ont fait au moins 11 morts. La police a arrêté 51 personnes, surtout des jeunes, et l'armée nigérienne a averti qu'elle ouvrirait le feu si de nouveaux affrontements se produisaient.

Mercredi soir et hier, l'armée et la police ont patrouillé les villes de l'État, où un couvre-feu a été imposé du coucher au lever du soleil.

Des bâtiments et des véhicules ont été détruits à Kaduna, capitale de l'État, ainsi qu'à Katsina, à Zaria, ville universitaire, et à Kafanchan, enclave chrétienne dans le nord à majorité musulmane, où les violences ont débuté à la fin de la semaine dernière.

Les reportages publiés par la presse locale montrent que des églises et des chapelles ont été pillées par les émeutiers.

La police a confirmé que des incidents se sont également produits dans l'État voisin de Kano mercredi, où des étudiants ont été blessés au cours d'une manifestation.

Le gouvernement fédéral, qui a fermé jusqu'à nouvel ordre toutes les écoles et universités de Kaduna, a déclaré qu'il contrôlait la situation. Mais les mauvaises communications téléphoniques avec la zone des troubles, à 900 km de Lagos, rendent difficile toute vérification.

Le gouvernement a accusé des « éléments indésirables », qui se cachaient sous le couvert de la religion, d'être responsables de la crise.

Les relations entre musulmans et chrétiens dans ce pays de 100 millions d'habitants sont généralement paisibles, bien que des milliers de personnes soient mortes dans le nord depuis 1980 dans une série de confrontations entre la police et les partisans fanatisés du prédicateur musulman Maitatsine.

La résistance des groupes populaires palestiniens en Cisjordanie et à Gaza

Une forme de lutte non violente, selon Mme Rita Giacaman

FRANÇOIS BERGER

Les organisations populaires sont la forme la moins connue de la résistance palestinienne dans les territoires occupés par l'armée israélienne depuis la guerre des Six jours de juin 1967.

« Les groupes populaires mis sur pied par les Palestiniens en Cisjordanie et à Gaza constituent une forme de lutte non violente, civile et de masse, et ont réalisé des progrès substantiels depuis six ans », explique Mme Rita Giacaman, une enseignante en santé publique à la plus réputée des universités palestiniennes, l'université Birzeit, située près de Ramallah en Cisjordanie.

Invitée au Canada par le Centre d'études arabes pour le développement (CEAD), Mme Giacaman doit prononcer des conférences à Montréal et ailleurs au pays. Son sujet ne concerne pas la lutte armée, bien connue et qui fait les manchettes, mais les efforts de longue haleine déployés dans les domaines de l'éducation et de la santé au profit des 1,5 million de Palestiniens qui vivent en Cisjordanie et dans la bande de Gaza sous le contrôle omniprésent de l'armée d'Israël.

Mises en marche à la fin des années 70, les organisations populaires palestiniennes prennent notamment la relève dans le domaine de la santé publique, qui souffre de l'anémie des services gouvernementaux mal pourvus par le commandement israélien. Il y a neuf hôpitaux gouvernementaux dans les Territoires occupés, mais leurs budgets n'ont cessé de diminuer depuis 1967, explique Mme Giacaman.

L'alternative a consisté à mettre sur pied des comités de secours médicaux, qui ont ouvert quelques cliniques permanentes et qui organisent des cliniques mobiles à travers la région parsemée de 400 villes et villages. Presque toutes les personnes oeuvrant au sein de ces comités de secours sont bénévoles, dit l'enseignante en insistant sur ce caractère particulier du travail bénévole.

Dans le domaine de l'éducation, les fonds publics sont tout autant manquants et les enseignants de qualité ont tendance à se diriger dans le secteur privé, remarque Mme Giacaman. Les comités de femmes créés au sein de la population ont entrepris des programmes d'alphabétisation, menés bénévolement eux aussi. Selon l'universitaire palestinienne, le taux d'anal-



phabétisme dans certains milieux ruraux peut atteindre 80 p. cent. Les comités de femmes ont

d'autre part réussi à ouvrir 80 garderies au cours des cinq dernières années, alors qu'il n'y en avait aucune dans les villages il y a 30 ans.

À l'université Birzeit, souligne Mme Giacaman, les étudiants sont tenus, de par leur programme académique, de consacrer 120 heures au travail communautaire (récoltes, travaux de construction, etc.). Les étudiants, qui de toute façon ne trouveront pas de travail rémunéré dans l'économie entièrement contrôlée par Israël, sont ainsi liés aux luttes et aux mouvements populaires.

Dans le domaine de l'agriculture, d'autre part, des comités de secours agricoles ont été mis en place afin d'aider la population à s'accrocher à la terre ancestrale. Israël met beaucoup de pression sur le secteur agricole en empêchant notamment les universités d'ouvrir des facultés d'agriculture, précise Mme Giacaman.

Il est à noter que les organisations populaires palestiniennes sont étroitement liées à l'OLP et à ses composantes politiques. Mme Giacaman, pour sa part, dit parler en son nom personnel, en tant qu'universitaire, et en raison de sa participation active aux mouvements populaires.

DÉPÊCHES

AFRIQUE DU SUD

Manifestation réprimée

Des policiers en armes et munis de fouets ont dispersé hier à coups de grenades lacrymogènes une cinquantaine de jeunes noirs qui manifestaient calmement dans le centre de Johannesburg. Les jeunes gens, qui chantaient des hymnes à la liberté, se rendaient à un meeting tenu dans l'église méthodiste du centre-ville à l'occasion de la journée nationale des détenus, manifestation organisée dans l'ensemble du pays contre les détentions sans jugement.

ISRAËL

Les enquêtes débutent

Aucune des deux enquêtes qui ont débuté hier sur l'affaire Pollard n'a le pouvoir de contraindre des témoins à déposer ou de prendre des dépositions sous serment. Par ailleurs, le président du conseil israélien, Yitzhak Shamir, a déclaré que le gouvernement n'était en aucun cas tenu d'accepter les conclusions de la commission d'enquête mandatée par le cabinet. M. Shamir a toutefois reconnu une valeur morale aux éventuelles conclusions de la commission qui a commencé ses auditions en même temps qu'une enquête parlementaire.

ÉTATS-UNIS

Démission de Perle

Richard Perle a démissionné hier de son poste de secrétaire-adjoint à la Défense des États-Unis. Perle est l'un des membres de l'administration Reagan ayant critiqué le plus ouvertement les traités de désarmement conclus dans le passé entre les États-Unis et l'URSS. En annonçant son départ, il s'est dit persuadé que les deux superpuissances parviendraient à un accord vérifiable de réduction des armements. Perle servira de consultant auprès du gouvernement sur les contrôles des armements.

KENYA

Arap Moi à Washington

Le président kenyan Daniel Arap Moi a demandé hier au président américain Ronald Reagan de faire davantage d'efforts pour essayer de mettre fin à l'apartheid en Afrique du Sud. Les deux chefs d'État, qui ont eu des entretiens à Washington, ont également discuté de l'aide américaine au Kenya, en forte baisse depuis deux ans, et de la situation des droits de l'homme dans ce pays. Nairobi s'inquiète de la diminution de l'aide américaine, qui est passée de \$ 111 millions lors de l'exercice budgétaire 1984 à \$ 52,9 millions en 1986.

NICARAGUA

Le Sénat soutien Arias

Le sénat américain a adopté hier, par 97 voix contre une, une motion de soutien en faveur de l'initiative de paix au Nicaragua présentée le mois dernier par le président costaricain Oscar Arias. M. Arias a notamment proposé un cessez-le-feu au Nicaragua, l'ouverture de négociations entre le gouvernement et l'opposition intérieure, l'établissement d'un calendrier électoral et la suspension de l'aide militaire des États-Unis aux anti-sandinistes et de l'URSS au gouvernement.

GAMBIE

Jawara réélu

Le président gambien Dwađa Jawara a été réélu mercredi pour un quatrième mandat à la tête de cette ancienne colonie britannique, et son parti a remporté une victoire écrasante aux élections législatives. Jawara, qui a obtenu 60 p. cent des suffrages, préside aux destinées de la Gambie depuis l'indépendance en 1965.

HAÏTI

Macoute condamné

Un ex-milicien duvaliériste (« tonton macoute »), Servius Durand, a été condamné à mort à Port-au-Prince pour le meurtre d'un officier à la retraite commis pendant la présidence de François Duvalier, ont annoncé hier les autorités judiciaires dans la capitale haïtienne. La victime, Antoine Multidor, un colonel à la retraite, avait été tué de plusieurs balles de revolver tirées dans le dos en janvier 1961.



L'otage français Jean-Louis Normandin PHOTO REUTER

Le Vietnam veut régler le cas du Cambodge

Reuter
BANGKOK

Les États communistes d'Indochine ont l'intention d'entamer des pourparlers avec la Chine et l'Association des nations du sud-est asiatique (ASEAN) pour parvenir à un règlement politique du conflit cambodgien, a annoncé le ministre des Affaires étrangères vietnamien Nguyen Co Thach.

Thach a mentionné ce projet mercredi soir à Hanoi lors d'un dîner en l'honneur du chef de la diplomatie soviétique, Edouard Chevardnadze, a rapporté hier la radio Voix du Vietnam.

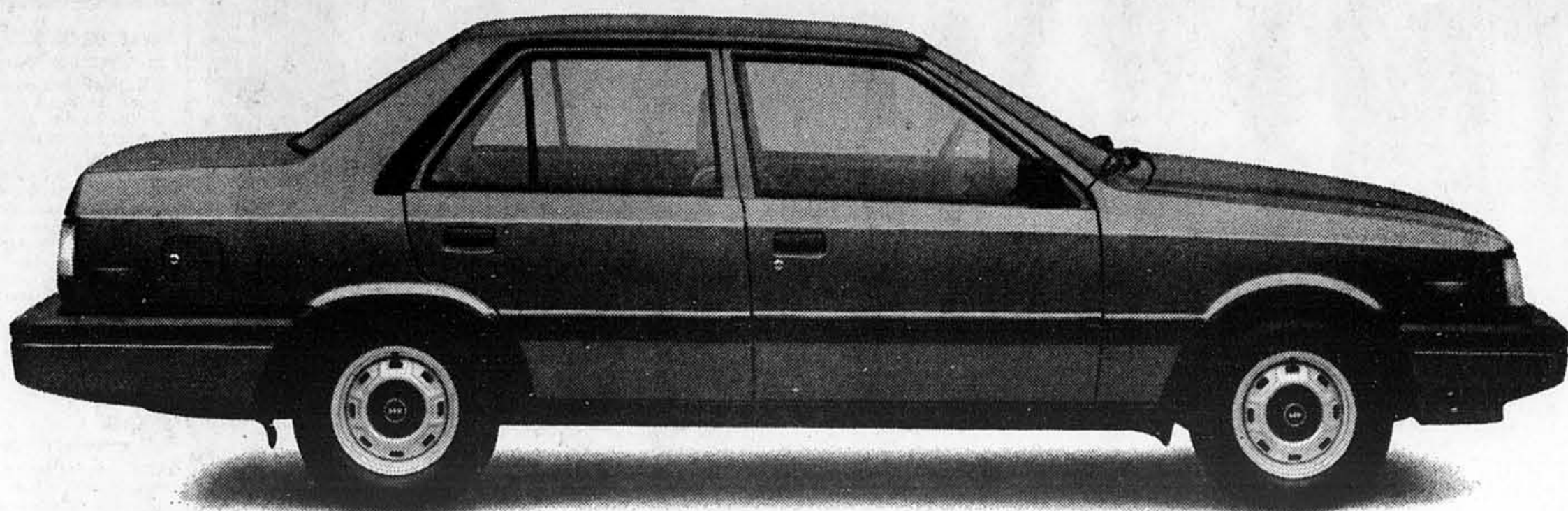
La Chine et l'ASEAN soutiennent la guérilla khmère opposée au gouvernement mis en place par les Vietnamiens à Phnom Penh après la chute de Pol Pot en 1979. L'armée vietnamienne maintient environ 140 000 soldats au Cambodge.

« Le Vietnam, le Laos et le Cambodge ont l'intention de dialoguer avec la Chine et les pays de l'ASEAN sur un principe d'égalité, de respect pour la souveraineté et l'intégrité territoriale et de compréhension pour parvenir à une solution politique de la question cambodgienne et faire de l'Asie du sud-est une zone de paix, de stabilité et de coopération amicale », a dit M. Thach.

Le gouvernement pro-vietnamien de Heng Samrin n'est pas reconnu par les Nations-Unies, et beaucoup de pays occidentaux refusent leur aide à Hanoi à cause de sa présence au Cambodge.

Selon des diplomates occidentaux à Bangkok, la Chine et l'ASEAN rejettent probablement les pourparlers si ceux-ci impliquent une reconnaissance du gouvernement de Phnom Penh.

Le ministre soviétique a indiqué qu'il soutenait la proposition indochinoise dont il a dit qu'elle était liée aux propositions soviétiques pour la région.



LA HYUNDAI STELLAR II.

AVANTAGES ACQUIS ET SUPÉRIORITÉ FACE À LA CONCURRENCE.

La Stellar II vous offre un nouveau moteur 2 litres, un système de suspension renouvelé, de nouveaux servofreins, une nouvelle servodirection et une nouvelle transmission automatique à 4 vitesses, avec surmultipliée.

La Stellar II possède aussi une abondance de caractéristiques pour le

confort et la sécurité, non livrables ou moyennant supplément ailleurs.

Merveilleuse démonstration de notre pensée commerciale: vous en offrir davantage pour votre argent! Voilà pourquoi Hyundai est le fabricant numéro un de voitures importées au Canada depuis deux ans.

	Honda Accord LX	Mazda 626 Deluxe	Toyota Camry Deluxe	Volkswagen Jetta GL	Hyundai Stellar CL
Moteur	2,0 litres ACT	2,0 litres ACT	2,0 litres ACT	1,8 litre ACT	2,0 litres ACT
Servodirection	STD	STD	STD	NON	STD
AM/FM stéréo avec lecteur de cassette et 4 haut-parleurs	STD	NON	NON	NON	STD
5 pneus radiaux Michelin 4 saisons ceinturés d'acier	NON	NON	STD	NON	STD
Montre numérique	STD	STD	STD	STD	STD
Deux rétroviseurs extérieurs, télécommandés	NON	STD	NON	STD	STD
Boîte automatique 4 vitesses en option	+750\$	+850\$	+870\$	NON	+650\$
Prix de détail suggéré par le fabricant*	14 625\$	13 975\$	14 668\$	13 505\$	10 495\$
La Stellar vous fait économiser	4 130\$	3 480\$	4 173\$	3 010\$	

STD = standard NON = non livrable sur modèle au prix de base + = frais supplémentaires

*Le prix de détail suggéré par le fabricant n'inclut pas la taxe, le transport, la préparation et l'immatriculation. Prix de la concurrence établis selon les prix de détail suggérés par les fabricants au 25 février 1987 et vérifiés auprès des concessionnaires.

STELLAR II. LE GRAND LUXE SANS SUPPLÉMENT.

HYUNDAI
Des voitures bien pensées.

OUEST
Hyundai Pony Centreville
2077 ouest, rue
Sainte-Catherine
Montréal 931-8243

Jaykai Hyundai
30, boul. Don Quichotte
Ville-Ille-perrot 453-6363

Autos Visa Inc.
500, boul. Mgr Langlois
Valleyfield 377-1985

**Automobiles
Ulsan Ltée**
2355, boul. Hymus
Dorval 683-5702

Safari Automobiles Inc.
300, rue Lafleur
LaSalle 364-3124

SUD
Seray Auto Inc.
730, boul. Perigny
Chambly 658-4482

C.W. AutoSud Inc.
3839, boul. Taschereau
Saint-Hubert 678-1220

Automobiles Corée
Longueuil Ltée
1680, boul. Marie-Victorin
Longueuil 670-2080

Les Automobiles
Clogginor Inc.
359, rue Laberge
St-Jean-sur-Richelieu
348-6817

Moteur Châteauguay
83, St-Jean-Baptiste
Châteauguay 692-9630

Principale Autos Ltée
1196, rue Principale
Granby 378-4666

NORD
Désmeules Hyundai
1237, boul.
des Laurentides
Ville de Laval 668-6393

Chomedey Hyundai
2480, boul. Curé Labelle
Chomedey, Laval
682-6000

Auto Hyundai St-Eustache
356, boul. Sauvé
St-Eustache 491-1292

EST
Pointe-aux-Trembles Pony
12150, rue Sherbrooke est
Montréal 645-2233

Hyundai Repentigny
845, rue Notre-Dame
Repentigny 582-3182

Pie-IX Pony
9390, boul. Pie-IX
Montréal 324-6821

Pony de Montréal
5187, avenue Papineau
Montréal 521-3201

Hyundai Terrebonne
1990, ch. Gascon
St-Louis-de-
Terrebonne 471-7669

Les Automobiles
Lise Grenier Inc.
1250, Rte. Mari-Victorin
Tracy 743-1244

Hyundai s'implante chez nous pour mieux nous servir

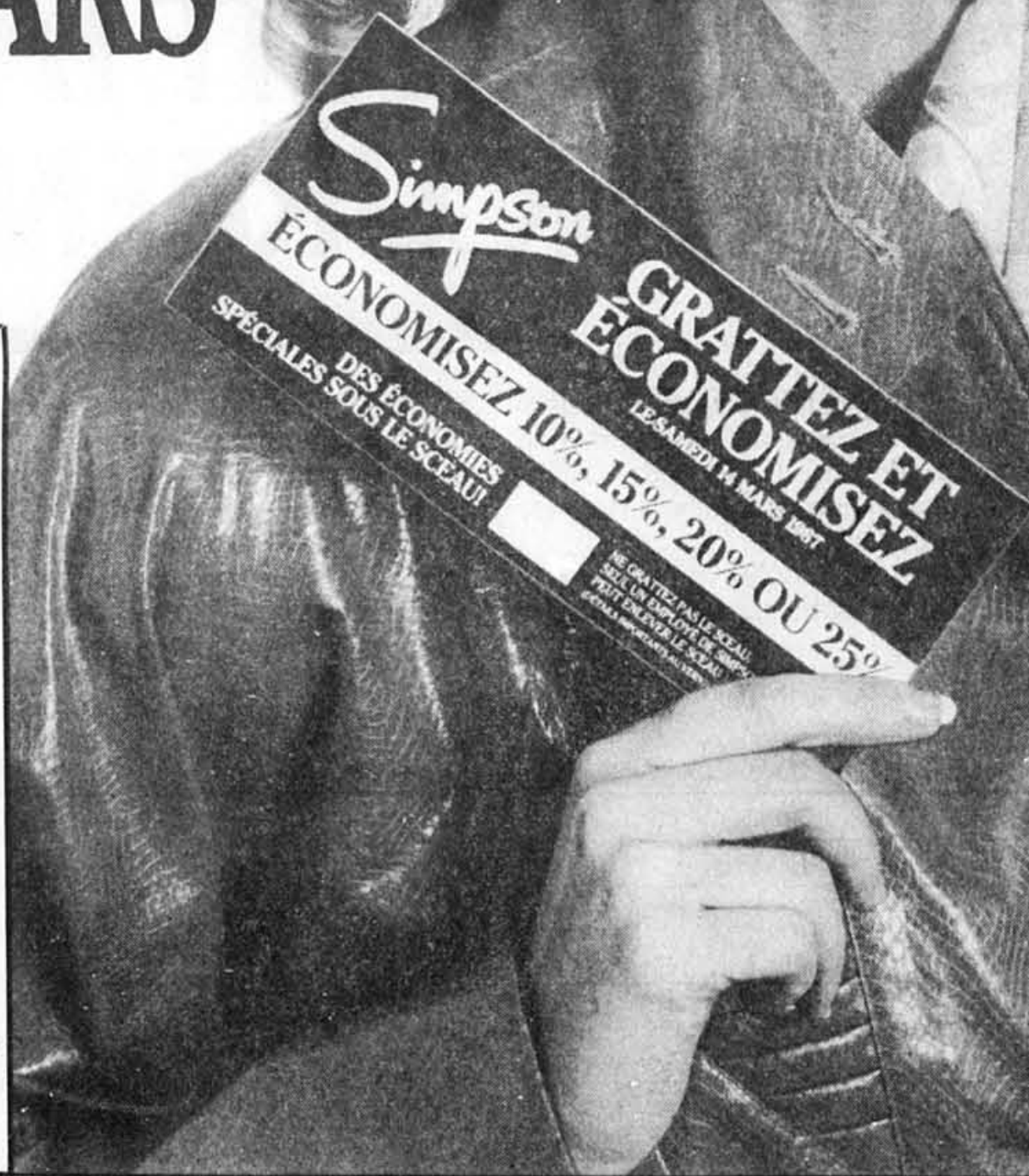
GRATTEZ

ET ÉCONOMISEZ LE 14 MARS

ÉCONOMIES SPÉCIALES JUSQU'À

25%

VENEZ CHEZ SIMPSON ET
DEMANDEZ VOTRE CARTE
«GRATTEZ ET ÉCONOMISEZ».
NOS RABAIS VOUS
ÉTONNERONT!



VOS
PROBABILITÉS
D'ÉCONOMISER:

10%

92 cartes sur 100

15%

4 cartes sur 100

20%

3 cartes sur 100

25%

1 carte sur 100

GRATTEZ ET ÉCONOMISEZ À NOUVEAU LE 14 MARS 1987 DANS TOUS LES MAGASINS SIMPSON. Nos rabais vous étonneront! Cette journée spéciale vous permet d'économiser dans presque tous les rayons (voir les exceptions*). Le Sceau Rabais Secret sur cette carte dissimule un pourcentage rabais qui vous permettra d'économiser de 10% à 25%!

NE GRATTEZ PAS LE SCEAU!
Seul un employé autorisé de Simpson peut gratter le sceau et valider votre carte, tout ce qu'il vous reste à faire, c'est de signer. Dès cet instant des économies fantastiques vous attendent!

*EXCEPTIONS: Tabacs, restaurants, articles d'alimentation, produits pharmaceutiques, collection d'accessoires Gucci, cosmétiques et fragrances, électroménagers Beaumark^{MD} et autres, fours à micro-ondes, stéréos, téléviseurs, électronique/vidéo, ordinateurs, jeux électroniques, chèques-cadeaux et la plupart des services à la clientèle.

NOTE: Services et franchises varient selon le magasin. Une liste de toutes les exceptions sera affichée dans chacun des magasins Simpson.

NOTE: Les employés de la Compagnie de la Baie d'Hudson (en poste ou retraités), de ses divisions et succursales, ainsi que leur famille immédiate ne sont pas admissibles aux rabais de 15% à 25%.

CORRECTION
DÉFILÉ DE MODE
SIMON CHANG

Heures devraient se lire:

Le vendredi 13 mars à 12 h 15 et
le samedi 14 mars à 13 h.



Simpson

MONTRÉAL



TOUT EST DANS LE STYLE

VENEZ VISITER NOTRE CENTRE D'AUBAINES MODE "LE GRENIER" SIMPSON CENTRE-VILLE 8^e ÉTAGE

Rendez-vous au magasin Simpson le plus près de chez-vous: Centre-ville 284-4231 • Fairview 697-4870 • Anjou 353-3300 • Laval 687-1540 et St-Bruno 461-2211. Heures d'ouverture au centre-ville: Du lundi au mercredi - 10h à 18h. Jeudi et vendredi - 10h à 21h. Samedi - 9h à 17h. Heures d'ouverture des magasins succursales: Du lundi au mercredi - 9h30 à 18h. Jeudi et vendredi - 9h30 à 21h. Samedi - 9h à 17h.